



COMITE DEPARTEMENTAL
DE NATATION **NORD**

REGLEMENT GENERAL SAISON 2015-2016

(MISE A JOUR DU 31 OCTOBRE 2015)



REGLEMENT GENERAL DE LA SAISON 2015-2016

TITRE 1 : GESTION DES COMPETITIONS DE NATATION

1- Organisation	Pages 5 à 6
1.1 Dates des compétitions	Page 5
1.2 Compétitions de district	Page 5
1.3 Compétitions à centre unique	Pages 5 & 6
2- Engagements	Pages 6 à 7
2.1 Obligation de licence	Page 6
2.2 Procédure de transmission des engagements	Page 6
2.3 Montant et paiement des droits d'engagement	Pages 6 & 7
3- Officiels	Pages 7 à 8
3.1 Compétitions de district	Page 7
3.2 Compétitions à centre unique	Pages 7 & 8
3.3 Tenue et vestiaire	Page 8
3.4 Représentation du Comité Départemental	Page 8
3.5 Remboursement des juges-arbitres	Pages 8
4- Transmission des résultats	Pages 8 à 9

TITRE 2 : REGLEMENT FINANCIER DE LA NATATION ET ABONNEMENT DEPARTEMENTAL

Préambule	Page 9
5- Abonnement départemental annuel	Pages 9 à 10
5.1 Montant et perception	Pages 9 & 10
5.2 Exonération	Page 10
6- Amendes	Pages 11
7- Paiement des droits d'engagement	Pages 11 à 12
7.1 Solde des dettes en début de saison et dates de rappel	Page 11
7.2 Exonération	Pages 11
7.3 Procédure de paiement des engagements	Pages 11 & 12
7.4 Engagements des compétiteurs handisport	Page 12
8- Compte de paiement	Pages 12 à 14
8.1 Mise en place	Pages 12 & 13
8.2 Principe de fonctionnement	Page 13
8.3 Montant initial et seuil de relance par club	Pages 13 & 14
9- Tarifs saison 2014-2015	Pages 14 à 15
9.1 Abonnement, déplacements, indemnités et amendes	Pages 14
9.2 Droits d'engagement	Page 15
9.3 Aide aux clubs	Page 15

TITRE 3 : DEPLACEMENTS ET ORGANISATION

10.1 Autorisation de déplacement	Page 15
10.2 Autorisation d'organisation	Pages 15 à 16
Formulaire de demande d'autorisation de déplacement	Page 17
Formulaire de demande d'organisation	Page 18

TITRE 4 : RAPPELS ET ADRESSES UTILES

Rappels et adresses utiles	Page 19
-----------------------------------	----------------

TITRE 5 : REGROUPEMENTS ET STAGES DEPARTEMENTAUX DE NATATION

Regroupements et stages départementaux de natation	Page 20
---	----------------

TITRE 6 : TABLEAU RECAPITULATIF ET FICHES DETAILLEES DES COMPETITIONS DE NATATION

Tableau récapitulatif des compétitions de natation	Pages 21 & 22
1 ^{ère} Journée d'automne	Page 23
2 ^{ème} Journée d'automne	Page 24
Demi-fond départemental	Pages 25 & 26
1 ^{ère} Journée Médailles des benjamins	Page 27
Championnat du Nord Open Hiver	Pages 28 à 30
1 ^{ère} Journée Avenir	Page 31
2 ^{ème} Journée Médailles des benjamins	Page 32
2 ^{ème} Journée Avenir	Page 33
1 ^{ère} Journée qualificative	Page 34
Eliminatoires de la Coupe TRISTRAM	Page 35
Natathlon « 10 ans & moins » 1 ^{er} plot	Pages 36 & 37
Natathlon « 11 ans & moins » 1 ^{er} plot	Pages 36 & 37
2 ^{ème} Journée qualificative	Page 38
Natathlon « 10 ans & moins » 2 ^{ème} plot	Pages 39 & 40
Natathlon « 11 ans & moins » 2 ^{ème} plot	Pages 39 & 40
3 ^{ème} Journée Avenir	Page 41
3 ^{ème} Journée qualificative	Page 42
Meeting Départemental des Jeunes	Page 43
Championnat Départemental Open des Maîtres	Pages 44 & 45
Finale Médailles des benjamins	Page 46
Meeting International des Jeunes	Page 47
Championnat Départemental et Meeting Open du Nord	Pages 48 à 50
Meeting Départemental qualificatif	Pages 51 & 52
Natathlon « 10 ans & moins » 3 ^{ème} plot	Pages 53 & 54
Natathlon « 11 ans & moins » 3 ^{ème} plot	Pages 53 & 54
4 ^{ème} Journée Avenir	Page 55
Finale de la Coupe Tristram	Page 56
Natathlon « 10 ans & moins » Finale régionale	Page 57
Natathlon « 11 ans & moins » Finale Régionale	Pages 57

TITRE 7 : NATATION SYNCHRONISEE

Natation synchronisée

Pages 58

TITRE 8 : ECOLE DE LA NATATION FRANCAISE **« PASS'SPORT DE L'EAU »**

Ecole de la Natation Française « Pass'sports » de l'eau

Page 59

TITRE 9 : WATER-POLO

Water-polo

Page 60

TITRE 1 : GESTION DES COMPETITIONS DE NATATION

1 - ORGANISATION.

Les compétitions doivent être préparées en respectant scrupuleusement le règlement afférent à chacune d'entre elles, et notamment :

- les catégories d'âge
- l'ordre des épreuves

1.1 – DATES DES COMPETITIONS.

Les dates de toutes les compétitions (à centre unique et par district) sont fixées par la Commission Technique Natation Course et validées par le Comité Directeur du Comité Départemental. **QUELLE QU'EN SOIT LA RAISON, CES DATES NE PEUVENT PAS ETRE MODIFIEES, SAUF AVEC L'ACCORD PREALABLE ECRIT DU COMITE DIRECTEUR DU COMITE DEPARTEMENTAL (OU, A DEFAUT, DU BUREAU DU COMITE DEPARTEMENTAL).**

Dans le cas où cette règle d'intangibilité des dates de compétitions ne serait pas respectée, et qu'une compétition se déroulerait à une date modifiée sans l'accord préalable du Comité Directeur du Comité Départemental (ou, à défaut, du Bureau), tous les résultats de tous les nageurs engagés dans cette compétition ne seraient pas pris en compte pour les qualifications à une autre compétition, pour les sélections en équipe départementale, pour l'enregistrement des performances...

Par contre, l'ensemble des droits d'engagement payés pour cette compétition non-autorisée seraient perdus pour les clubs y ayant participé (ou seraient dus, pour ceux qui ne les auraient pas acquittés).

1.2 - COMPETITIONS PAR DISTRICT.

Lors des compétitions par district, les clubs organisateurs ont la responsabilité de :

- ⇒ la réception des bordereaux d'engagements
- ⇒ la gestion informatique de la compétition
- ⇒ la préparation et l'impression du programme
- ⇒ les fiches de course (fourniture et impression)
- ⇒ la fourniture du personnel nécessaire au bon déroulement de la compétition, à savoir :
 - navette(s)
 - speaker
 - chambre d'appel
 - réception des forfaits
- ⇒ l'envoi des résultats

1.3 – COMPETITIONS A CENTRE UNIQUE.

Les compétitions à centre unique sont sous la responsabilité conjointe du Comité Départemental et du club organisateur, avec la répartition des charges ci-dessous.

Le Comité Départemental a la responsabilité de :

- ⇒ la désignation d'un représentant du Comité Directeur
- ⇒ la réception des bordereaux et des droits d'engagements

- ⇒ le chronométrage semi automatique (installation et gestion)
- ⇒ la gestion informatique de la compétition
- ⇒ l'établissement du programme
- ⇒ les fiches de course (fourniture et impression)
- ⇒ les listes de chronométrage
- ⇒ l'envoi et la diffusion des résultats
- ⇒ l'établissement du bilan financier de la compétition

Le club organisateur a la responsabilité de :

- ⇒ la mise à disposition des équipements et l'installation du matériel (piscine, lignes d'eau, chaises, sonorisation...)
- ⇒ l'impression du programme (document à imprimer fourni par le Comité Départemental)
- ⇒ la fourniture du personnel nécessaire au bon déroulement de la compétition, à savoir :
 - navette(s)
 - speaker
 - chambre d'appel
 - réception des forfaits

Uniquement pour les compétitions à centre unique, le club organisateur sera exonéré des droits d'engagements et sera dédommagé de 30 € par réunion, montant alloué pour les boissons des officiels (1 boisson par réunion).

2 - ENGAGEMENTS.

2.1 – OBLIGATION DE LICENCE.

Tout nageur participant à une compétition doit avoir sa licence « oblitérée » par le Comité Régional à la date limite d'engagement. Le statut de la licence d'un nageur peut être vérifié en temps réel sur le site de la Fédération Française de Natation (www.ffnatation.fr , rubrique « **Les licences/Extranat.fr** »). **Aucune performance réalisée avant la date d'oblitération ne sera prise en compte.**

2.2 –PROCEDURE DE TRANSMISSIONS DES ENGAGEMENTS.

Sauf pour les deux premières « Journées Avenirs » et pour les éliminatoires de la « Coupe Tristram », les engagements de toutes les compétitions organisées sous l'égide du Comité Départemental Nord, qu'elles soient « à centre unique » ou « par district », se feront uniquement et exclusivement via EXTRANAT.FR, à l'exclusion de tout autre moyen. Aussi, il est recommandé aux clubs participants de bien vérifier les dates d'engagements, et de s'y conformer, aucune dérogation n'étant possible.

Les engagements pour les deux premières « Journées Avenirs » et pour les éliminatoires de la « Coupe TRISTRAM » se feront par Extranat Pocket (qui permet d'engager des nageurs qui ne sont pas encore ENF3).

2.3 – MONTANT ET PAIEMENT DES DROITS D'ENGAGEMENT.

Le montant des droits d'engagement est fixé pour chaque compétition par le Comité Directeur du Comité Départemental et figure sur la fiche propre à chaque compétition dans le présent document. On en trouvera un récapitulatif au paragraphe 9.2.

Uniquement pour les compétitions à centre unique, le club organisateur sera exonéré des droits d'engagement et sera dédommagé de 30 € par réunion, montant alloué pour les boissons des officiels (1 boisson par réunion).

Les modalités de paiement des engagements sont détaillées au paragraphe 7.3. Merci d'y porter toute l'attention nécessaire.

En tout état de cause, le montant des engagements dus sera déterminé par le nombre d'engagements, indépendamment des forfaits et/ou absence constatés lors de la compétition (dont les droits d'engagements resteront acquis au Comité Départemental).

3 – OFFICIELS.

Tout officiel participant à une compétition doit avoir sa licence « oblitérée » par la région à la date de cette compétition. Le statut de la licence d'un officiel peut être vérifié en temps réel sur le site de la Fédération Française de Natation (www.ffnatation.fr , rubrique « Les licences/Extrranat.fr »).

3.1 - COMPETITIONS PAR DISTRICT.

Tout club participant à une compétition par district est tenu de présenter le nombre d'officiels déterminé par le Responsable de District lors de la réunion de district début de saison. **Le nombre minimum est d'un (1) officiel par club et par réunion auquel au moins un nageur de ce club serait engagé.** Il est rappelé ici que l'amende prévue pour non présentation d'officiels (paragraphe 9.1) sera perçue pour chaque officiel manquant.

Le Responsable du District désigne le juge-arbitre de la compétition, qui sera le seul officiel indemnisé par le Comité Départemental, et à qui il est demandé de noter le manque éventuel d'officiels et les événements non conformes au règlement.

Les officiels en examen ne sont pas comptabilisés dans les officiels représentant leur club, à l'exception des « stagiaires A ».

3.2 – COMPETITIONS A CENTRE UNIQUE.

Sauf dispositions particulières précisées sur le programme de la compétition, pour les compétitions départementales à centre unique, **chaque club participant doit fournir un officiel par réunion pour laquelle ce club compterait au moins six (6) engagements (NB : engagement et pas engagés).** Les clubs pourront consulter sur le site internet du Comité du Nord, le nombre d'officiels qu'ils devront fournir par réunion, en fonction de leur nombre d'engagements dans cette réunion. **Il est rappelé que la présentation d'un officiel est basée sur les engagements et non sur les participations effectives lors de la réunion concernée.** C'est à dire, qu'un club ayant 10 engagements inscrits au programme d'une réunion, dont les nageurs ne nageraient, au final, que 5 courses, serait redevable de la présence d'un officiel pour cette réunion.

Pour le cas particulier de la finale de la Coupe TRISTRAM, épreuve par équipe, chaque club ayant au moins une équipe engagée devra fournir un (1) officiel pour toute la durée de la finale.

Dans le cadre des dispositions édictées aux deux alinéas précédents, chaque officiel représentant son club doit donc impérativement s'inscrire sur la feuille de jury afin que son club ne soit pas pénalisé d'une amende pour non présentation d'officiel d'un montant de 30 € (voir Article 6).

Le Responsable du District dans lequel se déroule la compétition à centre unique désigne le Juge Arbitre, à qui il est demandé de noter l'éventuel manque d'officiels ainsi que les événements non conformes au règlement.

Seul le club organisateur d'une compétition à centre unique est dispensé de présenter un officiel. Ceci ne l'empêche toutefois pas de le faire s'il le souhaite.

Les officiels en examen ne sont pas comptabilisés dans les officiels représentant leur club, à l'exception des « stagiaires A ».

3.3 – TENUE ET VESTIAIRE.

Le juge arbitre, le starter et les juges de nage doivent être entièrement vêtus de blanc.

Seule une tenue blanche du haut du corps est exigée pour les autres membres du jury. Toutefois une tenue blanche complète est vivement recommandée.

Dans la mesure du possible, l'organisateur d'une compétition s'efforcera de mettre à disposition des officiels un vestiaire séparé et réservé à leur seul usage.

3.4 – REPRESENTATION DU COMITE DEPARTEMENTAL.

Pour chaque compétition à centre unique, le Comité Directeur du Comité Départemental Nord pourra nommer un de ses membres pour le représenter et superviser le bon déroulement de la compétition. Les attributions de ce représentant ne concernent pas les domaines sportif et réglementaire, qui restent de la compétence exclusive du juge-arbitre.

3.5- REMBOURSEMENT DES JUGES-ARBITRES.

Les juges-arbitres officiellement désignés par le responsable de District (compétition par district) ou par le Comité Départemental (compétition à centre unique) sont les seuls officiels pouvant bénéficier du remboursement de leurs déplacements suivant le barème stipulé au paragraphe 9.1., à l'exclusion de tout autre officiel, qu'il soit désigné ou non.

Le seuil de 47 kilomètres Aller-Retour (voir paragraphe 9.1) s'entend par jour de compétition, indépendamment du nombre de réunions que compte ce jour de compétition. Ceci signifie notamment qu'un juge-arbitre ne peut prétendre qu'à un remboursement de 16,50 € (et non de 33 € (2 X 16,50€)) pour un jour de compétition comportant deux réunions, si le kilométrage total parcouru pour ce jour de compétition est inférieur ou égal à 47 km.

Si le kilométrage parcouru pour ce jour de compétition est supérieur à 47 km (éloignement du lieu de compétition, retour à son domicile entre deux réunions d'un même jour...), le calcul de l'indemnité se fera en multipliant le kilométrage effectue (suivant Mappy ou ViaMichelin) par 0,35 €/km.

4 – TRANSMISSION DES RESULTATS.

Le club organisateur de toute compétition qu'elle soit régionale, départementale ou de club, est tenu de transmettre, dans les plus brefs délais, les résultats informatiques aux deux personnes suivantes :

- M. Patrice PAYEN, Responsable de la Commission Informatique Régionale
Adresse mail : patrice.payen@wanadoo.fr

- M. Jean-Philippe RETHORE, Responsable de la Commission Informatique Départementale
Adresse mail : natation.course@nordnatation-ffn.net

Tout club participant à une compétition hors de la région Nord/Pas-de-Calais est tenu de faire parvenir une copie informatique des résultats de ses nageurs à MM. PAYEN et RETHORE.

TITRE 2 : REGLEMENT FINANCIER DE LA NATATION, DETTES DES CLUBS ET ABONNEMENT DEPARTEMENTAL ANNUEL

PREAMBULE IMPORTANT !!

Trop de chèques sont envoyés à trop d'adresses différentes (au Président, à Mme RUSSE, au Trésorier, à la Maison Départementale des Sports...), ce qui occasionne trop de malentendus, de relances inutiles et multiplie considérablement les risques de perte desdits chèques. Aussi, afin de simplifier le « circuit » des paiements au Comité Départemental, vous voudrez bien noter que désormais, **TOUS LES CHEQUES ENVOYES AU COMITE DEPARTEMENTAL, QUEL QU'EN SOIT LE MOTIF (ABONNEMENT ANNUEL, ENGAGEMENTS, AMENDES ...), DOIVENT ÊTRE LIBELLES A L'ORDRE DU COMITE DU NORD DE NATATION ET ENVOYES UNIQUEMENT ET EXCLUSIVEMENT A L'ADRESSE SUIVANTE :**

MME CATHERINE RUSSE
36 RUE DE RENNES
59200 TOURCOING
russe.catherine@orange.fr

Le Comité Départemental ne pourra en aucun cas être tenu responsable de la perte d'un chèque qui n'aurait pas été envoyé à cette adresse.

5 – ABONNEMENT DEPARTEMENTAL ANNUEL.

5.1 – MONTANT ET PERCEPTION.

Le paiement d'un abonnement départemental de 100 € (cent euros) est dû par chaque club pour la saison 2015-2016. Cet abonnement sera exigible dès le début de la saison (16 septembre 2015) et fera l'objet de l'envoi en début de saison d'une facture à régler.

Le paiement de cet abonnement et des dettes dues au titre de la saison précédente (voir article 7-1) est préalable à tout engagement en compétition et/ou participation à un stage ou rassemblement organisé par le Comité Départemental. Autrement dit, aucun engagement émanant d'un club n'étant pas à jour de son abonnement annuel et/ou de ses dettes au titre de la saison précédente ne sera accepté.

Ne pas être à jour de son abonnement annuel n'empêche toutefois pas un club de prendre part à l'Assemblée Générale annuelle, à la restriction près que ledit club ne pourra pas participer aux votes.

Le chèque du paiement de l'abonnement départemental annuel doit être libellé à l'ordre du Comité Départemental Nord de Natation, et parvenir EXCLUSIVEMENT à :

**Mme Catherine RUSSE
36 Rue de Rennes
59200 TOURCOING
Adresse mail : russe.catherine@orange.fr**

5.2 – CAS D'EXONERATION D'ABONNEMENT ET DE DROITS D'ENGAGEMENT.

Pour les clubs rencontrant un problème de fermeture de piscine pour travaux de longue durée, il est possible de bénéficier d'une exonération de paiement des droits d'engagements (le temps de la durée de cette fermeture) et de l'abonnement départemental annuel (pour une fermeture de la piscine de 8 mois ou plus constatée entre mi-septembre et mi-juillet de la saison en cours).

Pour ce faire, ils doivent présenter une demande écrite au Comité Directeur du Comité Départemental, laquelle sera examinée lors de la réunion la plus proche. Cette demande devra comporter les éléments suivants :

- dates d'indisponibilité de leur piscine, avec motif de la fermeture de l'équipement
- lieu d'entraînement de remplacement pendant le délai de fermeture. Le club qui, n'ayant pas la disponibilité d'une piscine pour travaux, mais bénéficierait d'un équipement de remplacement dont il aurait la jouissance, et pourrait de ce fait organiser des compétitions, pourrait voir cette exonération refusée ou suspendue sur décision du Comité Directeur.
- un engagement de participer aux compétitions départementales. Ainsi un club délaissant une compétition départementale pour participer à un meeting quelconque verrait l'exonération, dont il bénéficie, supprimée pour toute la durée de fermeture de son équipement restant à courir.

Dans le cas d'une possibilité d'exonération s'étalant sur plusieurs saisons, il n'y a pas de tacite reconduction de l'exonération saison après saison. Aussi le club concerné devra renouveler sa demande d'exonération chaque début d'une nouvelle saison. Il est important que le club concerné fasse sa demande d'exonération dès qu'il remplit les critères le permettant. AUCUNE EXONERATION ACCORDEE N'AURA D'EFFET RETRO-ACTIF.

6 – AMENDES.

Toutes les amendes sont recouvrées par le Comité Départemental.

Pour toutes les compétitions (à centre unique ou par district) la non-présentation du nombre minimum d'officiel(s) requis entraînera la perception d'une amende forfaitaire de 30 € (trente euros) par réunion et par officiel manquant (voir articles 3.1, ainsi que 3.2, 1^{er} à 3^{ème} alinéas).

Conformément à une décision du Comité Directeur, aucune amende pour forfait d'un nageur ne sera perçue, mais les droits d'engagements d'un nageur déclaré forfait (ou absent) resteront acquis au Comité Départemental.

7 – PAIEMENT DES DROITS D'ENGAGEMENTS.

Il est rappelé qu'un souci de bonne gestion dicte qu'afin de pouvoir engager un (des) nageur(s), et cela tout au long de la saison, un club devrait être à jour de toutes ses dettes, quelles qu'en soit la nature (abonnement départemental annuel, engagements, amendes, frais de stage ...). Il appartient au Comité Directeur de s'assurer de la meilleure application possible de cette règle.

7.1 – SOLDE DES DETTES EN DEBUT DE SAISON ET DATES DE RAPPEL.

Un rappel des dettes et sommes dues sera systématiquement fait en tout début de saison sportive (16 septembre 2015), auprès de tous les clubs concernés.

Le paiement des dettes dues au titre de la saison précédente est préalable à tout engagement en compétition et/ou participation à un stage ou rassemblement organisé par le Comité Départemental. Autrement dit, aucun engagement émanant d'un club n'étant pas à jour de ses dettes au titre de la saison précédente ne sera accepté.

Par ailleurs, le système des trois « dates de rappel » est maintenu, dont le principe consiste à rappeler aux clubs ayant des dettes le nécessaire paiement de celles-ci, avec exclusion des nageurs desdits clubs de toute compétition, rassemblement, stage ou sélection jusqu'au paiement. Ces « dates de rappel » concernent tant les clubs n'ayant pas adhéré au « compte de paiement » (voir article 8), que ceux y ayant souscrit. Le rappel se fera individuellement auprès de chaque club concerné. Ce rappel sera fait au plus tard 15 jours avant les Championnats de Nord Open Hiver (21 & 22 novembre 2015), le « Meeting Départemental des Jeunes » (20 mars 2016), et le « Meeting Open du Nord » (7 & _ mai 2016).

Si, **au plus tard au début de la première réunion de ces trois compétitions**, les clubs concernés n'ont pas réglé les dettes dues ainsi que les engagements propres à ces trois compétitions, les nageurs de ces clubs ne seront pas autorisés à participer, et ce jusqu'au paiement des sommes dues.

Tout chèque destiné à régulariser les dettes dues par un club dans le cadre de cette procédure de rappel doit être libellé à l'ordre du Comité Départemental Nord de Natation, et parvenir EXCLUSIVEMENT à :

Mme Catherine RUSSE
36 Rue de Rennes
59200 TOURCOING
Adresse mail : russe.catherine@orange.fr

7.2 – EXONERATION DES DROITS D'ENGAGEMENT.

Le club organisateur d'une compétition à centre unique sera exonéré des droits d'engagement et sera dédommagé de 30 € par réunion, montant alloué pour les boissons des officiels (1 boisson par réunion).

Les clubs privés de leur piscine peuvent être exonérés de droits d'engagement, aux conditions définies à l'article 5.2.

7.3 – PROCEDURE DE PAIEMENT DES ENGAGEMENTS.

Pour toutes les compétitions organisées par le Comité Départemental du Nord, et pour tous les clubs, outre l'envoi informatique via Extranat.fr (ou Extranat Pocket), chaque club devra, dans le même temps,

obligatoirement faire parvenir un bordereau récapitulatif à la Présidente de la Commission Organisation Natation Course du Comité Départemental, bordereau qui devra **OBLIGATOIREMENT ETRE ACCOMPAGNE DU CHEQUE DE PAIEMENT DES ENGAGEMENTS.**

<u>CHEQUE PAIEMENT DES DROITS D'ENGAGEMENTS</u>	<u>BORDEREAU DE VOS ENGAGEMENTS</u>
Mme Catherine RUSSE 36 rue de Rennes 59200 TOURCOING Adresse mail : russe.catherine@orange.fr	Mme Catherine RUSSE 36 rue de Rennes 59200 TOURCOING Adresse mail : russe.catherine@orange.fr

Les clubs volontaires ayant souscrit au système du « compte de paiement » (voir article 8), ne devront pas envoyer de chèque pour le paiement de leurs engagements, le montant de leurs engagements étant directement retiré sur leur « compte de paiement », mais ne sont pas dispensés de l'envoi du bordereau récapitulatif.

En tout état de cause, le montant des engagements dus sera déterminé par le nombre d'engagements, indépendamment des forfaits et/ou absence constatés lors de la compétition.

7.4 – ENGAGEMENTS DES COMPETITEURS HANDISPORT.

Sur demande de la Fédération Handisport, le Comité Départemental intègre régulièrement des nageurs handisport dans certaines de ses compétitions.

Les infrastructures, l'organisation et les officiels mis en place à l'occasion de ces compétitions « partagées » garantissent la validité réglementaire des temps réalisés pour tous les compétiteurs, handisport compris.

Aussi, les nageurs handisport sont soumis aux mêmes obligations de paiement de droits d'engagements afin de pouvoir participer auxdites compétitions. Le responsable départemental de la Fédération handisport devra donc transmettre bordereaux d'engagements et paiement des engagements comme ci-dessous indiqué :

<u>CHEQUE PAIEMENT DES DROITS D'ENGAGEMENTS</u>	<u>BORDEREAU DE VOS ENGAGEMENTS</u>
Mme Catherine RUSSE 36 rue de Rennes 59200 TOURCOING Adresse mail : russe.catherine@orange.fr	Mme Catherine RUSSE 36 rue de Rennes 59200 TOURCOING Adresse mail : russe.catherine@orange.fr

8 – COMPTE DE PAIEMENT.

8.1 – MISE EN PLACE.

Afin de simplifier les choses et pour répondre à une demande de certains clubs, le Comité Départemental du Nord met en place un système de « compte de paiement », dont le but est de limiter l'envoi de trop nombreux chèques d'un faible montant.

Pour la saison 2015-2016, l'adhésion à ce système se fait sur la base du volontariat des clubs. Aussi, en début de saison, chaque club recevra une note rappelant les paragraphes qui suivent, avec la proposition d'adhésion. Les clubs choisissant d'adhérer à ce système, y seront tenus jusqu'à la fin de la saison en cours.

8.2 – PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT.

Chaque club souhaitant adhérer au « compte de paiement » devra, à l'appui de sa demande initiale, joindre un chèque (libellé à l'ordre du Comité du Nord de Natation) d'un montant initial fixé club par club (voir paragraphe 8.3).

Un club pourra toujours adhérer en cours de saison au « compte de paiement », sous réserve d'en faire la demande explicite par écrit (lettre au Trésorier avec copie obligatoire au Secrétaire) et d'envoyer à l'appui de cette demande un chèque du montant initial défini au paragraphe 8.3. Ce montant initial est fixé par le Comité Départemental et peut, pour chaque club, être consulté dans le tableau ci-après (paragraphe 8.3). Le montant minimum est fixé à 100 € (cent euros). En tout état de cause, un club peut décider d'alimenter initialement son « compte de paiement » d'une somme supérieure à celle figurant au tableau ci-après (paragraphe 8.3).

Lorsque le solde du compte atteint les 25 % de la somme initiale, le Trésorier du Comité Départemental fera une relance auprès du club concerné, afin que le « compte de paiement » soit ré-alimenté.

Chaque fin de saison (et au plus tard début septembre), le remboursement de l'éventuel reliquat créditeur des clubs sera fait par le Trésorier du Comité Départemental.

Le « compte de paiement » est uniquement réservé au paiement des droits d'engagements en compétition et des éventuelles amendes dues suite à ces compétitions. En aucun cas le « compte de paiement » ne peut servir au paiement de l'abonnement départemental annuel, qui doit faire l'objet d'un paiement par chèque séparé.

Tous les chèques relatifs au fonctionnement de ce « compte de paiement » (paiement initial, réalimentation du compte, paiement de dettes...) doivent être libellés à l'ordre du Comité Départemental Nord de Natation et parvenir EXCLUSIVEMENT à :

**Mme Catherine RUSSE
36 Rue de Rennes
59200 TOURCOING
Adresse mail : russe.catherine@orange.fr**

8.3 – MONTANT INITIAL ET SEUIL DE RELANCE PAR CLUB.

	Montant initial	Seuil de relance		Montant initial	Seuil de relance
S.O. Armentières	400	100	O.S.M.L. Lomme	280	70
C.N. Albatros Aulnoye-Aymeries	180	45	Dauphins Loos-Haubourdin	120	30
Avesnes Natation	140	35	A.S.G.L. Natation Louvroil	140	35
E.N.C. Bray-Dunes	400	100	Marcq Natation	600	150
C.N. Cambrésiens	600	150	U.S. Maubeuge Natation	300	75
S.N. Caudrésien	240	60	Métropole Nat Synchro	100	25
Hérisson Nage Club Coudekerque	100	25	Mons Aquatic Club	100	25
C. N. Croix	400	100	C.N. Orchies	100	25
Denain Natation Porte du Hainaut	500	125	O.C.N.S. Quiévrechain	100	25
S.C.L. Denain - Porte du Hainaut	100	25	Ronchin Olympique Club	500	125
F.N.C. Douai	100	25	U.S. Roncq Natation	200	50

Dunkerque Natation	900	225
C.N. Fourmies	100	25
O.G.S. Natation & Water-polo	300	75
Gravelines Natation	500	125
C.N. Halluinois	200	50
Hippocampes Hautmontois	400	100
Ballets Aquatiques Hellemmois	100	25
Aqua Club Hornaing	100	25
N.S.H. Jeumont	200	50
U.S. Leffrinckoucke Natation	200	50
Enfants Neptune Lille Métropole	100	25
Lille Métropole Natation	200	50
Lille Université Club Natation	900	225

Roubaix Natation	600	150
St-Amand Natation Porte du Hainaut	600	150
U.S. Saint-André	1000	250
Saint-Pol Natation	600	150
Marsouins Saint-Saulve	260	65
Seclin Natation	600	150
Cercle Nautique Somain	200	40
E.N. Tourcoing Lille Métropole	300	75
Le Squalle Trithois	200	50
P.C. Valenciennes Anzin	Exonéré	Exonéré
A.Villeneuve d'Ascq N.	800	200
Dauphins Wattrelosiens	400	100
Weppes Natation	300	75

9 – TARIFS SAISON 2015-2016.

9.1 – ABONNEMENT, DEPLACEMENTS, INDEMNITES Et AMENDES.

OBJET	Montant	Article	OBSERVATION
Abonnement départemental	100 €	Art. 5.1	<i>Paieement annuel sur facture, à partir du 16 septembre 2012</i>
Amende pour manque d'officiel (TOUTE COMPETITION)	30 €	Art 3.1 & 3.2	<i>30 € par officiel manquant et par réunion. Pour toutes les compétitions, même celles par district.</i>
Indemnité de boissons	30 €	Art. 2.3 2 ^{ème} ali. Art. 7.2.	<i>30 € par réunion : dédommagement alloué à l'organisateur d'une compétition à centre unique pour la fourniture des boissons des officiels.</i>
Indemnité kilométrique	0,35 €		<i>Le calcul du kilométrage se fait de l'adresse du bénéficiaire au lieu de convocation, suivant Mappy ou ViaMichelin</i>
Remboursement minimum du déplacement du juge-arbitre (*)	16,50€		<i>Remboursement pour un kilométrage inférieur ou égal à 47 kilomètres Aller-Retour (*)</i>
Forfait réunion membre du Comité Directeur	10 €		<i>Remboursement pour un kilométrage inférieur ou égal à 28 kilomètres Aller-Retour</i>

Précisions sur le remboursement des juges-arbitres.

(*) : le seuil de 47 kilomètres Aller-Retour s'entend par jour de compétition, indépendamment du nombre de réunions que compte ce jour de compétition. Ceci signifie notamment qu'un juge-arbitre ne peut prétendre qu'à un remboursement de 16,50 € (et non de 33 € (2 X 16,50€)) pour un jour de compétition, si son kilométrage total parcouru pour ce jour de compétition est inférieur ou égal à 47 km.

Si son kilométrage parcouru pour ce jour de compétition est supérieur à 47 km (éloignement du lieu de compétition, retour à son domicile entre deux réunions d'un même jour), le calcul de l'indemnité se fera en multipliant le kilométrage effectuée ((suivant Mappy ou ViaMichelin) X 0,35 €/km.

9.2 – DROITS D'ENGAGEMENT.

COMPETITION	MONTANT	OBSERVATION
1 ^{ère} et 2 ^{ème} Journée d'automne	2 €	2 € par épreuve
Demi-fond départemental	3 €	3 € par épreuve
Championnats du Nord Open Hiver	4 € & 5 €	4 € par engagement individuel 5€ par relais
Journées Médailles des Benjamins	6 €	6 € par nageur et par journée
Finale Médailles des Benjamins		Engagement gratuit pour les nageurs qualifiés
Journées Avenirs	2,50 €	2,50 € par nageur par journée
Journées Qualificatives	2 €	2 € par épreuve
Eliminatoires Coupe TRISTRAM	6 €	6 € par équipe (Finale : gratuit)
Finale Coupe TRISTRAM		Engagement gratuit pour les équipes qualifiées
Natahlon « 11 ans & moins » Natathlon « 10 ans & moins »	8 €	8 € par nageur et par journée NB : ne concerne pas la finale régionale, gérée par le Comité Régional Nord/Pas-de-Calais
Meeting Départemental des Jeunes	2 €	2 € par engagement
Championnat du Nord Open des Maîtres	3 €	3 € par engagement
Meeting International des Jeunes	4 €	4 € par nageur pour la journée
Championnat Départemental Meeting Open du Nord	6 € & 10 €	6 € par épreuve (engagement individuel) 10 € par épreuve (relais)
Meeting Départemental Qualificatif	3 €	3 € par épreuve

9.3 – AIDE AUX CLUBS.

Outre une aide pour l'accès au haut niveau, dont les modalités sont, chaque saison, définies en cours de saison par le Comité Directeur, le Comité Départemental attribuera aux clubs une participation de 100€ pour chaque nageur qui participera à la Finale Nationale du Natathlon (Trophée Lucien ZINS).

TITRE 3 : DEPLACEMENTS ET ORGANISATION

10.1 – AUTORISATION DE DEPLACEMENT.

Il est rappelé ici que, **pour des raisons impérieuse de maintien de la couverture de l'assurance liée à votre licence notamment, tout club se déplaçant lors d'une compétition ne figurant pas au calendrier officiel (départemental, régional et/ou fédéral) doit IMPERATIVEMENT faire une demande d'autorisation de déplacement préalablement à ce déplacement.**

Cette demande concerne une équipe de natation ou un nageur(euse), une équipe de water-polo ou une équipe de natation synchronisée ou une nageuse, participant à toute compétition, meeting, challenge, coupe de la ville, tournoi ou match amical... que ce soit dans le Nord, en France ou à l'étranger.

Cette demande préalable doit être rédigée sur le formulaire que vous trouverez ci-après et envoyée suffisamment tôt (+/- 1 mois avant) par courrier postal à l'attention de :

**M. Benjamin MERCIER
Président du Comité Départemental Nord de Natation
13, Les Bruyères
59510 FOREST-SUR-MARQUE**

ou par mail : benjaminmercier@free.fr

Après validation par ses soins, le Président du Comité Départemental fera suivre la demande au Comité Régional. **Aussi, il est inutile d'envoyer votre demande d'autorisation de déplacement directement ou conjointement au Comité Régional.**

10.2 – AUTORISATION D'ORGANISATION.

De la même manière, toute organisation par un club d'une compétition, d'un meeting, d'un challenge, d'une coupe de la ville, d'un tournoi ou d'un match amical..., ne figurant pas au calendrier officiel (départemental, régional ou fédéral), **doit IMPERATIVEMENT faire l'objet d'une demande d'autorisation DIRECTEMENT AUPRES DU COMITE REGIONAL** sur le formulaire que vous trouverez ci-après, **et envoyée suffisamment tôt (au plus tard 1 mois avant) à :**

Comité Régional Nord/Pas-de-Calais de Natation

Château Vanderhaegen

72, Rue Nationale

59700 MARCQ-EN-BAROEUL

ou par mail : comite-regional-natation-npdc@wanadoo.fr

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION DE DEPLACEMENT



COMITE REGIONAL NORD PAS DE CALAIS DE NATATION
Château Vanderhaegen
72, rue Nationale
59 700 MARCQ EN BAROEUL

Nom et Adresse du Club

.....
.....
.....

DEMANDE D'AUTORISATION DE DEPLACEMENT

Le club de

sollicite l'autorisation de se déplacer sur la compétition suivante :

.....

Nous nous engageons à nous soumettre aux règlements de la Fédération Française de Natation qui régissent le Sport Amateur de la Natation lors de la réunion citée ci-dessus.

Nous certifions que les Sociétaires de ce Club sont amateurs au sens des règlements de la F.I.N.A.

Signature du Président du Club et tampon

Avis du Comité Départemental

Autorise

N'autorise pas

Signature

Avis du Comité Régional

Autorise

N'autorise pas

Signature

Marcq en Baroeul le

Le Secrétaire Général,

Signature

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ORGANISATION



COMITE REGIONAL NORD PAS DE CALAIS DE NATATION
Château Vanderhaegen
72, rue Nationale
59 700 MARCQ EN BAROEUL

DEMANDE D'AUTORISATION D'ORGANISATION

Le club de

sollicite l'autorisation d'organiser la compétition suivante :

.....

Nous nous engageons à nous soumettre aux règlements de la Fédération Française de Natation qui régissent le Sport Amateur de la Natation lors de la réunion citée ci-dessus.

Nous certifions que les Sociétaires de ce Club sont amateurs au sens des règlements de la F.I.N.A.

Signature du Président du Club et tampon

Avis du Comité Régional

Autorise

N'autorise pas

Signature

Marcq en Baroeul le

Le Secrétaire Général,

Signature

TITRE 4 : RAPPELS ET ADRESSES UTILES

SITE DEPARTEMENTAL : www.nordnatation-ffn.net

ENVOI DES ENGAGEMENTS :

Les fichiers informatiques doivent être transmis via Extranat.fr (sauf pour les deux Journées Avenirs et les éliminatoires de la Coupe tristram, traitées par Extranat Pocket).

Un bordereau récapitulatif doit OBLIGATOIREMENT être envoyé à :

Mme Catherine RUSSE
36 Rue de Rennes
59200 TOURCOING
russe.catherine@orange.fr

PAIEMENT DES ENGAGEMENTS :

- par déduction de leur montant du « compte de paiement », pour les clubs ayant souscrit à ce système
- par chèque accompagnant l'envoi obligatoire du bordereau récapitulatif à Mme RUSSE

ENVOI DES RESULTATS :

Tous les résultats des compétitions (à centre unique, de district, de club ou compétition extérieure à la région) doivent être envoyés sous forme informatique à :

- M. Patrice PAYEN (Adresse mail : patrice.payen@wanadoo.fr)
- M. Jean-Philippe RETHORE (Adresse mail : natation.course@nordnatation-ffn.net)

ABONNEMENT DEPARTEMENTAL ANNUEL :

A payer par chèque libellé à l'ordre du Comité Départemental Nord de Natation et à faire parvenir et parvenir EXCLUSIVEMENT à :

Mme Catherine RUSSE
36 Rue de Rennes
59200 TOURCOING
Adresse mail : russe.catherine@orange.fr

ADRESSES :

Président.

Benjamin MERCIER
13, Les Bruyères
59510 FOREST-SUR-MARQUE
benjaminmercier@free.fr

Secrétaire

Christophe VANHEMS
100 Rue des bleuets
59240 DUNKERQUE
christophe.vanhems@wanadoo.fr
06-09-80-14-80

ENVOI DE TOUS LES CHEQUES

Catherine RUSSE
36 Rue de Rennes
59200 TOURCOING
russe.catherine@orange.fr

TITRE 5 : REGROUPEMENTS ET STAGES DEPARTEMENTAUX DE NATATION

DEPLACEMENT Sélection Benjamine (actuellement non-validé)

Date : ?

Lieu : ?

Catégories d'âge : benjamins et benjamines

Modalité de sélection : sont retenus les 15 premiers garçons et les 15 premières filles, au total des points du 800 mètres NL et du 400 mètres 4 Nages, sur la saison 2015/2016.

DEPLACEMENT Sélection Jeunes (2005 & après)

Date : **26 et 27 mars 2016**

Lieu : Saint Dizier

Catégories d'âge : **2005, 2006, 2007**

Modalité de sélection : sont retenus les 12 premiers garçons et les 12 premières filles, au total des points du 200 mètres NL, du 100 mètres 4 Nages et du 50 mètres **NL, Performances réalisées au cours de la saison 2015-2016, et ce jusqu'au 6 mars 2016.**

STAGE DE LA SELECTION DEPARTEMENTALE

Date : du mercredi 13 avril au dimanche 17 avril 2016 **(le choix de la 2^{ème} semaine des vacances de Printemps, plutôt que la 1^{ère}, reste à confirmer).**

Lieu : Calais

Catégories d'âge : benjamins et benjamines

Modalité de sélection : sont présélectionnés les 12 premiers garçons et les 12 premières filles au classement effectué par addition des points du 800 mètres NL et du 400 mètres 4 Nages (performances saison 2015/2016 uniquement), plus, éventuellement, 3 garçons et 3 filles qui seraient susceptibles d'incorporer les équipes mais non classés dans les 12 « présélectionnés », à l'issue de la période allant du 16 septembre 2015 au 27 mars 2016 **soit 30 nageurs sélectionnables** (15 garçons et 15 filles).

Nota important : en cas de participation insuffisante, Le Comité Départemental se réserve le droit d'annuler ce stage.

COUPE DE FRANCE DES DEPARTEMENTS

Date : samedi 19 et dimanche 20 juin 2016

Lieu : BEAUVAIS

Catégories d'âge : benjamins et benjamines

Modalité de sélection : la sélection définitive de l'équipe Départementale se fera sur la période du 16 septembre 2015 au 29 mai 2016

A partir des critères retenus pour la sélection départementale mais en tenant compte évidemment en priorité des performances individuelles (de tous les nageurs présélectionnés ou non) enregistrées du 16 septembre 2015 au 29 mai 2016 dans les épreuves constituant le programme de cette Coupe de France.

Deux nageurs et deux nageuses représenteront le Comité Départemental Nord dans chaque épreuve : 100 mètres NL, 100 mètres Dos, 100 mètres Brasse, 100 mètres Papillon et 200 mètres 4 Nages.

Deux nageurs et deux nageuses seront sélectionnés comme remplaçants soit une SELECTION DE 12 NAGEURS ET 12 NAGEUSES.

TITRE 6 : TABLEAU RECAPITULATIF ET FICHES DETAILLEES DES COMPETITIONS DE NATATION

RECAPITULATIF DES COMPETITION DU COMITE DEPARTEMENTAL NORD DE NATATION

DOCUMENT MIS A JOUR LE 17 SEPTEMBRE 2015

DATE	COMPETITION	NAGEURS SANS ENF3 AUTORISES	ENGAGEMENTS PAR EXTRANAT POCKET	MONTANT DES ENGAGEMENTS	ORGANISATION	CATEGORIES D'AGE CONCERNES	ANNEES DE NAISSANCE CONCERNES
4 octobre 2015	1ère Journée d'Automne			2€ par épreuve	1 réunion	14 ans & plus	2002 & avant
11 octobre 2015	2ème Journée d'Automne			2€ par épreuve	1 réunion	14 ans & plus	2002 & avant
18 octobre 2015	1/2 fond Départemental			3€ par épreuve	2 réunions	12 ans & plus	2004 & avant
15 novembre 2015	1ère Journée Médailles des Benjamins			6€ par nageur	2 réunions	12 & 13 ans	2003 & 2004
21 & 22 novembre 2015	Championnat du Nord Open Hiver		DUNKERQUE	4€ par épreuve 5 euros par relais	4 réunions	14 ans & plus	2002 & avant
29 novembre 2015	1ère Journée Avenir	OUI	EXTRANAT POCKET	2,50€ par nageur	1 réunion	11 ans & moins	2005 & Après
10 janvier 2016	2ème Journée Médailles des Benjamins			6€ par nageur	2 réunions	12 & 13 ans	2003 & 2004
17 janvier 2016	2ème Journée Avenir	OUI	EXTRANAT POCKET	2,50 € par nageur	1 réunion	11 ans & moins	2005 & Après
31 janvier 2016	1ère Journée Qualificative			2€ par épreuve	1 réunion	14 ans & plus	2002 & avant
31 janvier 2016	Éliminatoires Coupe Tristram	OUI	EXTRANAT POCKET	6€ par équipe	1 réunion	11 ans & moins	2005 & Après
7 février 2016	Natathlons "11 ans" & "10 ans & moins"		HERLIES (WEPPE)	8€ par nageur	2 réunions	11 ans et 10 ans & moins	2005 & Après
28 février 2016	2ème Journée Qualificative			2€ par épreuve	1 réunion	14 ans & plus	2002 & avant
6 mars 2016	Natathlons "11 ans" & "10 ans & moins"		VILLENEUVE D'ASCQ	8€ par nageur	2 réunions	11 ans et 10 ans & moins	2005 & Après
13 mars 2016	3ème Journée Avenir	OUI	EXTRANAT POCKET	2,50€ par nageur	1 réunion	11 ans & moins	2005 & Après
13 mars 2016	3ème Journée Qualificative			2€ par épreuve	1 réunion	14 ans & plus	2002 & avant
20 mars 2016	Meeting Départemental des Jeunes		GRANDE-SYNTHE	2€ par épreuve	2 réunions	11 ans & moins	2005 & Après

EN GRAS : COMPETITION A CENTRE UNIQUE

DATE	COMPETITION	NAGEURS SANS ENF3 AUTORISES	ENGT PAR EXTRANAT POCKET	MONTANT DES ENGAGEMENTS	ORGANISATION	CATEGORIES D'AGE CONCERNÉES	ANNEES DE NAISSANCE CONCERNÉES
23 et 24 avril 2016	Championnat Départemental Open des Maîtres		Lieu à déterminer	3€ par épreuve	3 réunions	25 ans & plus	1991 & avant
24 avril 2016	Finale Médailles des Benjamins		LILLE (organisation LUC)	Gratuit	2 réunions	12 & 13 ans	2003 & 2004
5 mai 2016	Meeting International des Jeunes (bassin de 50 m)		LILLE (organisation LUC)	4€ par nageur	1 réunion	11 ans & moins	2005 & Après
7 et 8 Mai 2016	Championnat Départemental & Meeting Open du Nord		DUNKERQUE	6€ par épreuve 10€ par relais	4 réunions	12 ans & plus	2004 & avant
14 et 15 mai 2016	Meeting Départemental Qualificatif		Lieu à déterminer	3€ par épreuve	4 réunions	14 ans & plus	2002 & avant
22 mai 2016	Natathlons "11 ans" & "10 ans & moins"		GRANDE-SYNTHÉ	8€ par nageur	2 réunions	11 ans et 10 ans & moins	2005 & Après
29 mai 2016	4ème Journée Avenir	OUI	EXTRANAT POCKET	2,50€ par nageur	1 réunion	11 ans & moins	2005 & Après
5 juin 2016	Finale Coupe Tristram		LA MADELEINE (organisation USSA)	Gratuit	1 réunion	11 ans & moins	2005 & Après
3 juillet 2016	Coupe CH'Ticardie Finale régionale des natathlons		LILLE	Organisation Régionale	2 réunions	11 ans et 10 ans & moins	2005 & Après

EN GRAS : COMPETITION A CENTRE UNIQUE

Compétitions à Label National ou International	
24 et 25 octobre 2015	Meeting National de Berck sur Mer (25 m)
15, 16 et 17 janvier 2016	Meeting de Lille (50 m)
6 et 7 février 2016	Meeting de Lens
5 et 6 mars 2016	Meeting de Béthune

DOCUMENT MIS A JOUR LE 17 SEPTEMBRE 2015

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u> VIA EXTRANAT.FR	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIE D'AGE</u>
Compétition individuelle de district	2,00 € par épreuve	Bassin de 25 mètres 1 réunion	12 ans & 13 ans (Nés en 2003 et 2004) Qui ne pourront participer qu'au 1004N 14 ans & plus (Nés en 2002 & avant)

COMPETITION QUALIFICATIVE POUR LES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par le responsable de District.

PROGRAMME :

100 NL - 200 Dos - 100 4 Nages - 100 Papillon - 200 Brasse

ENGAGEMENTS :

Pas de limitation de participation. Compétition ouverte à tous les nageurs licenciés.

Seule l'épreuve du 100 4N est ouverte aux Benjamins.

OFFICIELS :

Minimum : 1 officiel par club

Toutefois, le responsable de District peut décider d'un nombre supérieur d'officiels à fournir par club.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : patrice.payen@wanadoo.fr
- M. Jean-Philippe RETHORE : natation.cOURSE@nordnatation-ffn.net

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u> VIA EXTRANAT.FR	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIE D'AGE</u>
Compétition individuelle de district	2,00 € par épreuve	Bassin de 25 mètres 1 réunion	14 ans & plus (Nés en 2002 & avant)

COMPETITION QUALIFICATIVE POUR LES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par le responsable de District.

PROGRAMME :

200 NL - 100 Dos - 200 4 Nages - 200 Papillon - 100 Brasse

ENGAGEMENTS :

Pas de limitation de participation. Compétition ouverte à tous les nageurs licenciés.

OFFICIELS :

Minimum : 1 officiel par club.

Toutefois, le responsable de District peut décider d'un nombre supérieur d'officiels à fournir par club.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : patrice.payen@wanadoo.fr
- M. Jean-Philippe RETHORE : natation.cOURSE@nordnatation-ffn.net

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u> VIA EXTRANAT.FR	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition individuelle de district	3 € par épreuve	Bassin de 25 mètres	12 - 13 ans (Nés en 2003 & 2004) 14 & plus (Nés en 2002 et avant)

COMPETITION QUALIFICATIVE POUR LE DEMI-FOND REGIONAL

1 centre minimum pour les districts Maritime et Sambre Escaut

2 centres minimum pour le district Centre

Attention à ce que la compétition ne doit pas dépasser les 4h. Si nécessaire ouvrir un nouveau centre.

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par le responsable de District.

PROGRAMME :

Pour les Benjamins : 800 NL et 400 4N.

Pour les Minimes et plus âgés : 800 NL, 1500 NL et 400 4 Nages.

800 NL Garçons et Filles – 1500 NL Garçons et Filles – 400 4 Nages Garçons et Filles

REGLEMENT SPORTIF :

Tous les 800 NL et 1500 NL seront nagés 2 par ligne d'eau.

Des séries mixtes pourront être organisées en fonction des engagements sur les 800 NL et 1500 NL.

Compétition qualificative pour participer au ½ fond Régional qui lui est **qualificatif aux N2** pour les minimes et plus âgés.

ENGAGEMENTS :

Tous les nageurs ayant un temps sur 1 des 3 épreuves peuvent participer sur les 2 épreuves (Benjamins) et sur les 3 épreuves pour les minimes et plus âgés.

GRILLE DE TEMPS :

Les Benjamins 1 Filles et Garçons (nés en 2004) doivent avoir fait une performance sur le 400 NL inférieur ou égale à 6:05.00

Benjamins 2 (nés en 2003) :

800 NL Filles	11 :30.00	800 NL Garçons	11 :00.00
400 4 Nages Filles	6 :30.00	400 4 Nages Garçons	6 :15.00

Minimes :

400 4 Nages Dames	6 :30.00	400 4 Nages Messieurs	6 :15.00
800 NL Dames	11 :30.00	800 NL Messieurs	11 :00.00
1500 NL Dames	22 :30.00	1500 NL Messieurs	22 :00.00

Cadet :

400 4 Nages Dames	6 :15.00	400 4 Nages Messieurs	6 :00.00
800 NL Dames	11 :15.00	800 NL Messieurs	10 :45.00
1500 NL Dames	21 :30.00	1500 NL Messieurs	21 :30.00

Junior/Séniors et plus âgés:

400 4 Nages Dames	6 :00.00	400 4 Nages Messieurs	5 :45.00
800 NL Dames	11 :00.00	800 NL Messieurs	10 :30.00
1500 NL Dames	21 :30.00	1500 NL Messieurs	21 :30.00

OFFICIELS :

Minimum : 1 officiel par club.

Toutefois, le responsable de District peut décider d'un nombre supérieur d'officiels à fournir par club.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : patrice.payen@wanadoo.fr
- M. Jean-Philippe RETHORE : natation.course@nordnatation-ffn.net

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

 COMITE DEPARTEMENTAL DE NATATION NORD	1^{ère} JOURNEE MEDAILLES DES BENJAMINS DATE : 15 NOVEMBRE 2016 (→ FINALE LE 24 AVRIL 2016)
--	--

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u> VIA EXTRANAT.FR	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition individuelle de district	Forfait de 6 € par nageur	Bassin de 25 mètres 1/2 journée 2 réunions	12 - 13 ans (Nés en 2003 & 2004)

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par le responsable de District.

PROGRAMME :

1^{ère} réunion : 200 4 Nages - 100 Papillon - 200 Brasse - 100 NL - 200 Dos
2^{ème} réunion : 400 NL - 100 Brasse - 200 Papillon - 100 Dos - 200 NL

Les deux réunions doivent être séparées d'au moins 1/2 heure (entre fin d'une réunion et début de la suivante).

REGLEMENT SPORTIF :

A l'issue de chaque journée, un classement par épreuve sera établi, consultable sur le site internet du Comité Départemental (www.nordnatation-ffn.net).

OFFICIELS :

Minimum : 1 officiel par club.

Toutefois, le responsable de District peut décider d'un nombre supérieur d'officiels à fournir par club.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : patrice.payen@wanadoo.fr
- M. Jean-Philippe RETHORE : natation.course@nordnatation-ffn.net

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

CHAMPIONNAT DU NORD OPEN HIVER

DATE : 21 & 22 NOVEMBRE 2015

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS VIA EXTRANAT.FR</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition individuelle et de relais à centre unique	4 € par épreuve 5 € par relais	Bassin de 25 mètres 2 journées 4 réunions	14 - 15 ans (Nés en 2001 & 2002) 16 - 17 ans (Nés en 1999 & 2000) 18 ans & plus (Nés en 1998 & avant)

NOTE IMPORTANTE :

Le Championnat du Nord open hiver est l'une des trois « dates de rappel » instaurées par le Comité Départemental. Conformément aux dispositions prévues à ce paragraphe, les nageurs du (des) club(s) n'étant pas à jour de leurs dettes ne seront pas autorisés à prendre part à ce Championnat.

La date limite pour le paiement des dettes est fixée à avant la première réunion, soit avant le début de la compétition le samedi matin. Au-delà, il serait trop tard.

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le Comité Départemental suivant candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par la Commission Départementale Organisation, suivant le nombre d'engagements. Ils seront consultables sur le site du Comité Départemental (www.nordnatation-ffn.net).

ENGAGEMENTS :

Les engagements se font exclusivement via Extranat.fr

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Compétition réservée aux nageurs et nageuses ayant réalisé le temps dans chaque épreuve de la grille qualificative (grille Départementale 2015/2016) de leur catégorie d'âge la saison précédente (2014-2015) ou depuis le début de la saison 2015-2016.

Les engagements erronés (hors critères de qualification) ne seront pas pris en compte. Cependant, les droits de ces engagements resteront acquis au Comité Départemental (paragraphe 2.2, dernier alinéa du Règlement général des compétitions de natation).

Aucune modification ou ajout, même hors classement, après la date limite ou sur place le jour de la compétition ne sera accepté (paragraphe 2.2, 3^{ème} alinéa du Règlement général des compétitions de natation).

PROGRAMME :

Principe des séries nagées le matin et finales pour les 50, 100 et 200 mètres dans tous les styles de nages. Les 400 NL sont nagées les après-midi en début de réunion, classement au temps.

SAMEDI MATIN	SAMEDI APRES-MIDI	DIMANCHE MATIN	DIMANCHE AP-MIDI
	400 NL Messieurs		400 NL Dames
200 NL Dames	Finales B & A	200 NL Messieurs	Finales B & A
200 Brasse Messieurs	Finales B & A	200 Brasse Dames	Finales B & A
100 Dos Dames	Finales B & A	100 Dos Messieurs	Finales B & A
100 Pap Messieurs	Finales B & A	100 Pap Dames	Finales B & A
200 4N Dames	Finales B & A	200 4N Messieurs	Finales B & A
50 NL Messieurs	Finales B & A	50 NL Dames	Finales B & A
50 Pap Dames	Finales B & A	50 Pap Messieurs	Finales B & A
200 Dos Messieurs	Finales B & A	200 Dos Dames	Finales B & A
100 NL Dames	Finales B & A	100 NL Messieurs	Finales B & A
100 Brasse Messieurs	Finales B & A	100 Brasse Dames	Finales B & A
200 Pap Dames	Finales B & A	200 Pap Messieurs	Finales B & A
50 Dos Messieurs	Finales B & A	50 Dos Dames	Finales B & A
50 Brasse Dames	Finales B & A	50 Brasse Messieurs	Finales B & A
4X100 NL Messieurs	Finales B & A	4X100 NL Dames	Finales B & A

RECOMPENSES :

Médaille et bon d'achat de 25 € au 1^{er}, 20 € au 2^{ème} et 15 € au 3^{ème} de la finale A et 400 NL toutes catégories

Relais : trophée au trois premiers

OFFICIELS & AMENDES :

La liste des officiels nécessaires par club sera consultable sur le site internet du Comité.

Un officiel par réunion pour chaque club à partir de 6 (inclus) engagements dans cette réunion.

Amende de 30 € par manquement constaté.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : patrice.payen@wanadoo.fr
- M. Jean-Philippe RETHORE : natation.course@nordnatation-ffn.net

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

GRILLE DEPARTEMENTALE 2015 - 2016

MESSIEURS

Epreuves	MINIMES 14-15 ANS	CADETS 16-17ANS	JUNIORS SENIORS 18 ANS ET PLUS
50 Nage libre	31.00	30.00	29.00
100 Nage libre	1.11.00	1.07.00	1.05.00
200 Nage libre	2.34.00	2.28.00	2.21.00
400 Nage libre	5.31.00	5.16.00	5.04.00
1500 Nage libre	20.50.00	20.10.00	19.45.00
50 Dos	37.00	35.00	34.00
100 Dos	1.20.00	1.16.00	1.14.00
200 Dos	3.00.00	2.45.00	2.40.00
50 Brasse	42.00	40.00	39.00
100 Brasse	1.30.00	1.25.00	1.20.00
200 Brasse	3.15.00	3.05.00	2.50.00
50 Papillon	36.00	34.00	33.00
100 Papillon	1.20.00	1.15.00	1.12.00
200 Papillon	3.09.00	2.46.00	2.40.00
100 4 Nages	1.20.00	1.15.00	1.10.00
200 4 Nages	2.50.00	2.45.00	2.35.00
400 4 Nages	6.15.00	5.50.00	5.30.00

DAMES

50 Nage libre	34.00	33.00	32.00
100 Nage libre	1.15.00	1.12.00	1.10.00
200 Nage libre	2.40.00	2.35.00	2.30.00
400 Nage libre	5.40.00	5.25.00	5.20.00
800 Nage libre	11.20.00	11.10.00	11.00.00
50 Dos	40.00	39.00	38.00
100 Dos	1.25.00	1.22.00	1.20.00
200 Dos	3.00.00	2.55.00	2.50.00
50 Brasse	44.00	43.00	42.00
100 Brasse	1.35.00	1.32.00	1.30.00
200 Brasse	3.24.00	3.15.00	² 3.10.00
50 Papillon	41.00	39.00	38.00
100 Papillon	1.25.00	1.23.00	1.20.00
200 Papillon	3.18.00	3.14.00	3.10.00
100 4 Nages	1.25.00	1.22.00	1.20.00
200 4 Nages	3.00.00	2.55.00	2.50.00
400 4 Nages	6.20.00	6.10.00	6.00.00

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS VIA EXTRANAT POCKET</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIE D'AGE</u>
Compétition individuelle de district	2,50 € par nageur	Bassin de 25 mètres 1 réunion	11 ans & moins (Nés en 2005 & après)

OBJECTIF :

D'aspect formateur (endurance, apprentissage des 4 nages, travail foncier), ce programme simple et logique prépare le nageur aux futures compétitions benjamines.

De plus, dans sa volonté d'accompagner les clubs, les deux premières journées Avenirs doivent permettre à tous les nageurs licenciés titulaires ou non du « Pass'Compét » de participer et pour les titulaires du Pass'Sports de l'Eau de passer le « Pass'Compét » afin de rentrer au plus vite dans le circuit de compétition officiel.

Seuls les titulaires du « Pass'Sports de l'eau » nés en 2007 et avant peuvent s'engager à l'épreuve du « Pass'Compét ».

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par le responsable de District.

PROGRAMME :

50 NL - 50 Brasse - 100 4 Nages, suivi d'une épreuve de « Pass'Compét » 100 4 Nages - 50 Papillon - 50 Dos – 200 NL

ENGAGEMENTS :

Engagements par Extranat Pocket à envoyer au club organisateur avant le 18 novembre 2015.

OFFICIELS :

Minimum : 1 officiel par club + 1 ENF3 pour les clubs engageant des nageurs au Pass'Compét.

Toutefois, le responsable de District peut décider d'un nombre supérieur d'officiels à fournir par club.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : patrice.payen@wanadoo.fr
- M. Jean-Philippe RETHORE : natation.cOURSE@nordnatation-ffn.net

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

 COMITE DEPARTEMENTAL DE NATATION NORD	2^{ème} JOURNEE MEDAILLES DES BENJAMINS DATE : 10 JANVIER 2016 (→ FINALE LE 24 AVRIL 2016)
--	---

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u> VIA EXTRANAT.FR	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition individuelle de district	Forfait de 6 € par nageur	Bassin de 25 mètres 1/2 journée 2 réunions	12 – 13 ans (Nés en 2003 & 2004)

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par le responsable de District.

PROGRAMME :

1^{ère} réunion : 400 NL - 100 Brasse - 200 Papillon - 100 Dos - 200 NL
2^{ème} réunion : 200 4 Nages - 100 Papillon - 200 Brasse - 100 NL - 200 Dos

Les deux réunions doivent être séparées d'au moins 1/2 heure (entre fin d'une réunion et début de la suivante).

REGLEMENT SPORTIF :

A l'issue de chaque journée, un classement par épreuve sera établi, consultable sur le site internet du Comité Départemental (www.nordnatation-ffn.net).

OFFICIELS :

Minimum : 1 officiel par club

Toutefois, le responsable de District peut décider d'un nombre supérieur d'officiels à fournir par club.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : patrice.payen@wanadoo.fr
- M. Jean-Philippe RETHORE : natation.course@nordnatation-ffn.net

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u> VIA	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIE D'AGE</u>
Compétition individuelle de district	EXTRANAT.POCKET 2,5 € par nageur	Bassin de 25 mètres 1 réunion	11 ans & moins (Nés en 2005 & après)

OBJECTIF :

Programme évolutif par rapport à la 1^{ère} Journée (préparation du Natathlon 10 ans et moins et Natathlon 11 Ans). C'est aussi la 2^{ème} journée de validation du « Pass'Compét » pour les nageurs titulaires du « Pass'Sports de l'Eau ».

Compétition ouverte au non titulaire du « Pass'Compét »

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par le responsable de District.

PROGRAMME :

50 NL – 100 PAP – 100 Dos – 100 4N, suivi d'une épreuve de « Pass'Compét » 100 4 Nages – 100 NL – 100 Brasse – 200 NL

ENGAGEMENTS :

Engagements par Extranat Pocket à envoyer au club organisateur avant le 6 janvier 2016.

OFFICIELS :

Minimum : 1 officiel par club + 1 ENF3 pour les clubs engageant des nageurs pour le Pass'Compét.

Toutefois, le responsable de District peut décider d'un nombre supérieur d'officiels à fournir par club.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : patrice.payen@wanadoo.fr
- M. Jean-Philippe RETHORE : natation.course@nordnatation-ffn.net

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u> VIA EXTRANAT.FR	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition individuelle de district	2,00 € par épreuve	Bassin de 25 mètres 1 réunion	14 - 15 ans (Nés en 2001 & 2002) 16 - 17 ans (Nés en 1999 & 2000) 18 ans & plus (Nés en 1998 & avant)

**COMPETITION QUALIFICATIVE POUR LES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX
OUVERTE A TOUS NAGEURS LICENCIES POSSEDANT OU NE POSSEDANT PAS DE PERFORMANCES**

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par le responsable de District.

PROGRAMME :

50 NL - 100 Brasse - 50 Dos - 100 Papillon - 400 4 Nages - 50 Brasse - 100 NL - 50 Papillon - 100 Dos.

OFFICIELS :

Minimum : 1 officiel par club.

Toutefois, le responsable de District peut décider d'un nombre supérieur d'officiels à fournir par club.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : patrice.payen@wanadoo.fr
- M. Jean-Philippe RETHORE : natation.course@nordnatation-ffn.net

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

COUPE TRISTRAM : ELIMINATOIRES

DATE : 31 JANVIER 2016
(→ FINALE LE DIMANCHE 5 JUIN 2016)

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u> VIA	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition de district par équipe	EXTRANAT.POCKET 6 € par équipe	Bassin de 25 mètres 1 réunion	11 ans & moins (Nés en 2005 & après)

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par le responsable de District.

PROGRAMME :

50 Papillon - 50 Dos - 50 Brasse - 50 NL - PAUSE de 15 min - 4 x 100 NL

ENGAGEMENTS :

Aucune limitation dans le nombre d'équipe qu'il est possible d'engager pour un club.

Un remplaçant par équipe est autorisé à nager un 50 NL pendant la Pause.

L'inscription des remplaçants se faisant sur place.

Ouvert à tous les nageurs licenciés possesseurs ou non possesseurs du « Pass' Compét »

Engagements par Extranat Pocket à envoyer au club organisateur avant le 20 janvier 2016.

REGLEMENT SPORTIF :

Chaque équipe est composée de 4 nageurs ou 4 nageuses uniquement (pas d'équipe mixte).

Un nageur par épreuve individuelle. Les 4 mêmes nageurs constituent le relais.

Les courses seront nagées selon le temps d'engagement (à fournir en inscrivant l'équipe).

CLASSEMENT :

Il est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais ne sont pas doublés. En cas d'égalité du total des points entre des équipes le temps du relais départagera les équipes ex aequo pour le classement à l'issue des éliminatoires.

OFFICIELS :

Minimum : 1 officiel par club.

Toutefois, le responsable de District peut décider d'un nombre supérieur d'officiels à fournir par club.

RESULTATS :

Envoyer le tout par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : patrice.payen@wanadoo.fr
- M. Jean-Philippe RETHORE : natation.cOURSE@nordnatation-ffn.net

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net



NATATHLON 11 ans NATATHLON 10 ans & moins

DATE : 7 FEVRIER 2016

(→ FINALE REGIONALE : LE DIMANCHE 19 JUIN 2016)

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIE D'AGE</u>
Compétition individuelle à centre unique ■ Plot 1 : Dimanche 7 Février 2016 ■ Plot 2 : Dimanche 6 Mars 2016 ■ Plot 3 : Dimanche 22 Mai 2016	VIA EXTRANAT.FR 8,00 € par nageur	Bassin de 25 mètres 2 réunions	11 ans (Nés en 2005) 10 ans & moins (Nés en 2006 & après)

NOTE IMPORTANTE :

Le Comité du Nord organisera pour les clubs du Nord les 3 Plots « Natathlon 11 Ans » et « Natathlon 10 Ans et moins » sur un seul lieu et sur une journée.

Dates prévues :

Dimanche 7 Février

Dimanche 6 Mars

Jeudi 22 Mai

Les 3 plots des Natathlons « 11 ans » et « 10 ans & moins » se dérouleront de février à mai et ne seront ouverts qu'aux **40 premiers Nageurs et 40 premières Nageuses « 10 ans & moins »** et aux **40 premiers Nageurs et aux 40 premières Nageuses « 11 ans »** en fonction du classement cumulé aux points sur les épreuves du 50 NL, 100 4N, 200 NL édité par nos soins fin Janvier.

Donc ne pourront participer que 160 nageurs sur chaque plot.

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le Comité Départemental suivant candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par la Commission Départementale Organisation, suivant le nombre d'engagements.

Ils seront consultables sur le site du Comité Départemental (www.nordnatation-ffn.net).

ENGAGEMENTS :

Les engagements se font exclusivement via Extranat.fr.

À chacun des trois plots, le club devra engager chacun de ses nageurs « 10 ans & moins » sur **trois épreuves minimum du programme dont obligatoirement le 200 NL.**

À chacun des trois plots, le club devra engager chacun de ses nageurs « 11 ans » sur **trois épreuves minimum du programme dont obligatoirement le 400 NL.**

Les 200 et 400 seront nagés 2 par ligne d'eau

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Tous les nageurs - sans exception - doivent être titulaires de l'ENF3 Pass'Compétition natation course.

PROGRAMME :

Toutes les épreuves sont proposées à chaque plot.

1 ^{ère} Réunion	2 ^{ème} Réunion
50 NL filles (séries 10 ans & moins)	50 Brasse garçons (séries 10 ans & moins)
100 NL filles (séries 11 ans)	100 Brasse garçons (séries 11 ans)
50 NL garçons (séries 10 ans & moins)	50 Brasse filles (séries 10 ans & moins)
100 NL garçons (séries 11 ans)	100 Brasse filles (séries 11 ans)
50 Papillon filles (séries 10 ans & moins)	50 Dos garçons (séries 10 ans & moins)
100 Papillon filles (séries 11 ans)	100 Dos garçons (séries 11 ans)
50 Papillon garçons (séries 10 ans & moins)	50 Dos filles (séries 10 ans & moins)
100 Papillon garçons (séries 11 ans)	100 Dos filles (séries 11 ans)
200 NL filles (séries 10 ans & moins)	200 NL garçons (séries 10 ans & moins)
400 NL filles (séries 11 ans)	400 NL garçons (séries 11 ans)

CLASSEMENT SPECIFIQUE DE LA COMPETITION :

À l'issue de chaque plot, l'organisateur publiera le classement relatif à la compétition.

Pour être classé, un nageur devra avoir participé à toutes les épreuves à l'issue des trois plots du Natathlon.

NB - La disqualification dans une ou plusieurs épreuves n'empêche pas de figurer dans le classement.

OFFICIELS & AMENDES :

La liste des officiels nécessaires par club sera consultable sur le site internet du Comité.

Un officiel par réunion pour chaque club à partir de 6 (inclus) engagements dans cette réunion. Amende de 30 € par manquement constaté.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : patrice.payen@wanadoo.fr
- M. Jean-Philippe RETHORE : natation.course@nordnatation-ffn.net

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u> VIA EXTRANAT.FR	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition individuelle de district	2€ par épreuve	Bassin de 25 mètres 1 réunion	14 - 15 ans (Nés en 2001 & 2002) 16 - 17 ans (Nés en 1999 & 2000) 18 ans & plus (Nés en 1998 & avant)

**COMPETITION QUALIFICATIVE POUR LES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX
OUVERTE A TOUS NAGEURS LICENCIES POSSEDANT OU NE POSSEDANT PAS DE PERFORMANCES**

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par le responsable de District.

PROGRAMME :

800 NL - 50 Papillon - 50 Dos - 1500 NL - 50 Brasse - 50 NL

OFFICIELS :

Minimum : 1 officiel par club.

Toutefois, le responsable de District peut décider d'un nombre supérieur d'officiels à fournir par club.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : patrice.payen@wanadoo.fr
- M. Jean-Philippe RETHORE : natation.course@nordnatation-ffn.net

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net



NATATHLON 11 ans NATATHLON 10 ans et moins

DATE : 6 MARS 2016

(→ FINALE REGIONALE : LE DIMANCHE 19 JUIN 2016)

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIE D'AGE</u>
Compétition individuelle à centre unique ■ Plot 2 : Dimanche 6 Mars 2016 ■ Plot 3 : Dimanche 22 Mai 2016	VIA EXTRANAT.FR 8,00 € par nageur	Bassin de 25 mètres 2 réunions	11 ans (Nés en 2005) 10 ans & moins (Nés en 2006 & après)

NOTE IMPORTANTE :

Le Comité du Nord organisera pour les clubs du Nord les 3 Plots « Natathlon 11 Ans » et « Natathlon 10 Ans et moins » sur **un seul lieu et sur une journée.**

Dates prévues :

Dimanche 7 Février

Dimanche 6 Mars

Jeudi 22 Mai

Les 3 plots des Natathlons « 11 ans » et « 10 ans & moins » se dérouleront de février à mai et ne seront ouverts qu'aux **40 premiers Nageurs et 40 premières Nageuses « 10 ans & moins »** et aux **40 premiers Nageurs et aux 40 premières Nageuses « 11 ans »** en fonction du classement cumulé aux points sur les épreuves du 50 NL, 100 4N, 200 NL édité par nos soins fin Janvier.

Donc ne pourront participer que 160 nageurs sur chaque plot.

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le Comité Départemental suivant candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par la Commission Départementale Organisation, suivant le nombre d'engagements.

Ils seront consultables sur le site du Comité Départemental (www.nordnatation-ffn.net).

ENGAGEMENTS :

Les engagements se font exclusivement via Extranat.fr.

À chacun des trois plots, le club devra engager chacun de ses nageurs « 10 ans & moins » sur **trois épreuves minimum du programme dont obligatoirement le 200 NL.**

À chacun des trois plots, le club devra engager chacun de ses nageurs « 11 ans » sur **trois épreuves minimum du programme dont obligatoirement le 400 NL.**

Les 200 et 400 seront nagés 2 par ligne d'eau

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Tous les nageurs - sans exception - doivent être titulaires de l'ENF3 Pass'Compétition natation course.

PROGRAMME :

Toutes les épreuves sont proposées à chaque plot.

1^{ère} Réunion	2^{ème} Réunion
50 Brasse garçons (séries 10 ans & moins)	50 NL filles (séries 10 ans & moins)
100 Brasse garçons (séries 11 ans)	100 NL filles (séries 11 ans)
50 Brasse filles (séries 10 ans & moins)	50 NL garçons (séries 10 ans & moins)
100 Brasse filles (séries 11 ans)	100 NL garçons (séries 11 ans)
50 Dos garçons (séries 10 ans & moins)	50 Papillon filles (séries 10 ans & moins)
100 Dos garçons (séries 11 ans)	100 Papillon filles (séries 11 ans)
50 Dos filles (séries 10 ans & moins)	50 Papillon garçons (séries 10 ans & moins)
100 Dos filles (séries 11 ans)	100 Papillon garçons (séries 11 ans)
200 NL garçons (séries 10 ans & moins)	200 NL filles (séries 10 ans & moins)
400 NL garçons (séries 11 ans)	400 NL filles (séries 11 ans)

CLASSEMENT SPECIFIQUE DE LA COMPETITION :

À l'issue de chaque plot, l'organisateur publiera le classement relatif à la compétition.

Pour être classé, un nageur devra avoir participé à toutes les épreuves à l'issue des trois plots du Natathlon.

NB - La disqualification dans une ou plusieurs épreuves n'empêche pas de figurer dans le classement.

OFFICIELS & AMENDES :

La liste des officiels nécessaires par club sera consultable sur le site internet du Comité.

Un officiel par réunion pour chaque club à partir de 6 (inclus) engagements dans cette réunion. Amende de 30 € par manquement constaté.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : patrice.payen@wanadoo.fr
- M. Jean-Philippe RETHORE : natation.course@nordnatation-ffn.net

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u> VIA <u>EXTRANAT.POCKET</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIE D'AGE</u>
Compétition individuelle de district	2,5 € par nageur	Bassin de 25 mètres 1 réunion	11 ans & moins (Nés en 2005 & après)

OBJECTIF :

Compétition ouverte aux nageurs possesseurs du « Pass'Compét » **non qualifiés aux Natathlons « 11 ans » et « 10 ans & moins »** reprenant les épreuves du Natathlon (pour être classé au Natathlon départemental « 10 ans & moins » il suffira de nager sur les deux dernières Journées Avenirs les 5 épreuves du programme Natathlon, soit 50 NL, 50 D, 50 B, 50 P et 200 NL.
Et pour être classé au Natathlon Départemental 11 ans, il suffira de nager sur ces 2 journées 100 NL, 100 D, 100 B, 100 P et 400 NL.

Comme les deux premières, cette 3^{ème} Journée Avenirs est ouverte à tous les nageurs licenciés titulaires ou non du « Pass'Compét »

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par le responsable de District.

PROGRAMME :

50 NL (2006/2007), 100 P (2005), 400 NL (2005), 50 B (2006/2007), 100 D (2005)

OFFICIELS :

Minimum : 1 officiel par club

Toutefois, le responsable de District peut décider d'un nombre supérieur d'officiels à fournir par club.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : patrice.payen@wanadoo.fr
- M. Jean-Philippe RETHORE : natation.course@nordnatation-ffn.net

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition individuelle de district	VIA EXTRANAT.FR 2,00€ par épreuve	Bassin de 25 mètres 1 réunion	14 - 15 ans (Nés en 2001 & 2002) 16 - 17 ans (Nés en 1999 & 2000) 18 ans & plus (Nés en 1998 & avant)

**COMPETITION QUALIFICATIVE POUR LES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX
OUVERTE A TOUS NAGEURS LICENCIES POSSEDANT OU NE POSSEDANT PAS DE PERFORMANCES**

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par le responsable de District.

PROGRAMME :

100 NL - 200 Brasse - 400 NL - 200 Papillon - 100 Dos - 200 NL - 100 Papillon - 200 Dos - 100 Brasse
- 200 Dos

OFFICIELS :

Minimum : 1 officiel par club.

Toutefois, le responsable de District peut décider d'un nombre supérieur d'officiels à fournir par club.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : patrice.payen@wanadoo.fr
- M. Jean-Philippe RETHORE : natation.cOURSE@nordnatation-ffn.net

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

MEETING DEPARTEMENTAL DES JEUNES

DATE : 20 MARS 2016

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition individuelle à centre unique	VIA EXTRANAT.FR 2€ par épreuve (Maxi : 3 par nageur)	Bassin de 25 mètres 1 journée 2 réunions	11 ans & moins (Nés en 2005 & après)

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le Comité Départemental suivant candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par la Commission Départemental Natation Course, suivant le nombre d'engagements. Ils seront consultables sur le site internet du Comité Départemental (www.nordnatation-ffn.net).

PROGRAMME :

Dimanche matin : Séries : 100 4 Nages - 200 NL - Pause- 100 Dos - 100 Basse - 100 Papillon - 50 NL
Dimanche après-midi : FINALES B et A dans chaque épreuve suivant le même ordre

ENGAGEMENTS

Maximum de 3 engagements par nageur.

Ne peuvent s'engager que des nageurs ayant réalisé au minimum 1'55" au 100 4N (pour les 2005 et 2006) et au minimum 2'15" au 100 4N (pour les 2007).

OFFICIELS & AMENDES :

Un officiel par réunion pour chaque club à partir de 6 (inclus) engagements dans cette réunion.
Amende de 30 € par manquement constaté.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : patrice.payen@wanadoo.fr
- M. Jean-Philippe RETHORE : natation.course@nordnatation-ffn.net

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

RECOMPENSES :

Médaille aux trois premiers de chaque épreuve par année d'âge à l'issue des séries(soit 2005,2006,et 2007).

Médailles aux trois premiers de chaque finale par épreuve.

Récompenses aux 3 Premières filles et garçons à l'addition des points sur deux épreuves.

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DU NORD OPEN DES MAÎTRES

DATE : SAMEDI 23 & DIMANCHE 24 AVRIL 2016

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'ÂGE</u>
Compétition individuelle et de relais à centre unique	VIA EXTRANAT.FR 3 € par épreuve 5 € par relais	Bassin de 25 ou 50 mètres 2 journées 3 réunions	Maîtres (1991 & Avant)

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le Comité Départemental concerné suivant candidatures

PROGRAMME ET HORAIRES :

Le Club Organisateur et la Commission Départementale Maître concernée, se réserve le droit de modifier le programme et les horaires suivant le nombre de réunion et du type de bassin.

Samedi 23 avril 2016

O.P. : 14H00 – D.E. : 15H00

- 1./2. 800 m Nage Libre Dames / Messieurs
- 3./4. 100 m 4 Nages Dames / Messieurs
- 5./6. 50 m Dos Dames / Messieurs
- 7./8. 200 m Brasse Dames / Messieurs
- 9./10. 100 m Nage Libre Dames / Messieurs
- 11./12. 200 m Papillon Dames / Messieurs
- 13./14. Relais 4 x 50 m Nage Libre Dames / Messieurs
15. Relais 4 x 50 m Nage Libre Mixte

Dimanche 24 avril 2016

O.P. : 8H30 – D.E. : 9H30

- 16./17. 400 m 4 Nages Dames / Messieurs
- 18./19. 200 m Nage Libre Dames / Messieurs
- 20./21. 50 m Brasse Dames / Messieurs
- 22./23. 100 m Papillon Dames / Messieurs
- 24./25. 100 m Dos Dames / Messieurs
- 26./27. Relais 4 x 100 m NL Dames/Messieurs
28. Relais 4 x 100 m Nage Libre Mixte

O.P. : 13H30 – D.E. : 14H30

- 29./30. 400 m Nage Libre Dames / Messieurs
- 31./32. 100 m Brasse Dames / Messieurs
- 33./34. 200 m 4 Nages Dames / Messieurs
- 35./36. 50 m Papillon Dames / Messieurs
- 37./38. 200 m Dos Dames / Messieurs
- 39./40. 50 m Nage Libre Dames / Messieurs
- 41./42. Relais 4 x 50 m 4N Dames / Messieurs
43. Relais 4 x 50 m 4 Nages Mixte

ENGAGEMENTS :

Les engagements se font exclusivement via Extranat.fr

Propositions ExtraNat : 9 avril 2016 au 17 avril 2016

Aucun engagement supplémentaire ne sera accepté sur place.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Chaque nageur peut participer à 2 épreuves individuelles et à un relais par réunion.
 Un nageur ne pourra participer qu'à un seul relais (Dames ou Messieurs ou Mixte).
 Les relais mixtes seront obligatoirement composés de 2 Dames et 2 Messieurs.
 La composition des relais pourra être modifiée mais devra rester dans la même catégorie.
 Relais à déterminer suivant le nombre de réunion et du type de bassin

Jury / Forfaits

Pour le bon déroulement de la compétition, chaque club est tenu de présenter au moins 1 officiel (même nageur).

Les forfaits seront déclarés dans les meilleurs délais au secrétariat de compétition.

Catégories

Epreuves Individuelles		
Maîtres C1 : 1987 à 1991	Maîtres C6 : 1962 à 1966	Maîtres C11 : 1937 à 1941
Maîtres C2 : 1982 à 1986	Maîtres C7 : 1957 à 1961	Maîtres C12 : 1932 à 1936
Maîtres C3 : 1977 à 1981	Maîtres C8 : 1952 à 1956	Maîtres C13 : 1927 à 1931
Maîtres C4 : 1972 à 1976	Maîtres C9 : 1947 à 1951	Maîtres C14 : 1922 à 1926
Maîtres C5 : 1967 à 1971	Maîtres C10 : 1942 à 1946	Maîtres C15 : 1917 à 1921

Epreuves de Relais (Dames / Messieurs / Mixtes)	
Maîtres R1 : 100 à 119 ans	Maîtres R4 : 200 à 239 ans
Maîtres R2 : 120 à 159 ans	Maîtres R5 : 240 à 279 ans
Maîtres R3 : 160 à 199 ans	Maîtres R6 : 280 ans et plus

Organisation des séries

Les séries sont nagées toutes catégories confondues au temps d'engagement.

Les épreuves de 400 et 800m nage libre pourront être nagées à deux nageurs par ligne d'eau en fonction du nombre d'engagés.

Classements

Classement au temps par catégorie.

Classement aux points en fonction du coefficient de rajeunissement Maîtres.

Récompenses

Sur les épreuves individuelles, médailles aux 3 premiers nageurs de chaque épreuve toutes catégories confondues à la table de cotation Maîtres (en fonction du coefficient de rajeunissement de chaque épreuve).

Médaille aux relayeurs du premier relais par catégorie Maîtres.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : patrice.payen@wanadoo.fr
- M. Jean-Philippe RETHORE : natation.course@nordnatation-ffn.net
- M. Philippe ROUBLIQUE : philippe.roubligue@wanadoo.fr

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

FINALE MEDAILLES BENJAMINS

DATE : 24 AVRIL 2016

(LIEU POSSIBLE A CONFIRMER : LILLE)

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition individuelle à centre unique	suivant le processus mis en place par la Commission Informatique via le site Départemental	Bassin de 50 mètres 1 journée et 2 réunions Ou 1 ½ Journée et 2 réunions	12 - 13 ans (Nés en 2003 & 2004)
	Gratuité des engagements		

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le Comité Départemental suivant candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par la Commission Départemental Natation Course, suivant le nombre d'engagements. Ils seront consultables sur le site internet du Comité Départemental (www.nordnatation-ffn.net).

PROGRAMME :

1^{ère} réunion : 400 NL - 100 Brasse - 200 Papillon - 100 Dos - 200 NL
2^{ème} réunion : 200 4 Nages - 100 Papillon - 200 Brasse - 100 NL - 200 Dos

Les épreuves seront nagées par année d'âge.

ENGAGEMENTS :

Maximum de 2 engagements par nageur et par réunion soit 4 finales maximum au total.

Aucune modification ne sera acceptée après chaque étape et donc les sélectionnés définitifs seront déterminés par la procédure mise en place.

Seuls les forfaits de dernière minute permettant un repêchage seront acceptés jusqu'à cinq jours avant la compétition.

RECOMPENSES :

Médailles aux trois premiers de chaque épreuve par année d'âge + un cadeau au premier.

OFFICIELS & AMENDES :

Un officiel par réunion pour chaque club à partir de 6 (inclus) engagements dans cette réunion. Amende de 30 € par manquement constaté (Articles 3.2, 6 et 9.1 du règlement).

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : patrice.payen@wanadoo.fr
- M. Jean-Philippe RETHORE : natation.course@nordnatation-ffn.net

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

MEETING INTERNATIONAL JEUNES

DATE : JEUDI 5 MAI 2016 (LILLE)

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u> <u>VIA EXTRANAT.FR</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition individuelle à centre unique	4 € par nageur	Bassin de 50 mètres 1 ½ Journée et 2 réunions	9 - 10 - 11 ans (Nés en 2005 & après)

HORAIRES :

Déterminés par la Commission Départemental Natation Course, suivant le nombre d'engagements. Ils seront consultables sur le site internet du Comité Départemental (www.nordnatation-ffn.net).

PROGRAMME :

Séries : 50 Papillon – 50 Brasse – 50 Dos – 50 Nage Libre

A l'issue de ces séries, les 16 meilleurs totaux (table de cotation FFN) sur 3 épreuves filles et les 16 meilleurs totaux (table de cotation FFN) sur 3 épreuves garçons seront qualifiés pour un 200 4 Nages finales A et B. Ces finales se dérouleront ½ heure après la dernière série du 50 NL messieurs.

ENGAGEMENTS :

Pas de grille de temps.

Les inscriptions seront ouvertes sur Extranat : les droits d'engagement sont fixés à 4 euros par nageurs et pourront être réglés sur place uniquement pour les clubs étrangers.

Seuls les clubs étrangers peuvent faire parvenir leurs engagements au format Excel avant le **24 avril 2016**. Les engagements seront à régler au Comité du Nord de Natation à l'attention de **madame Catherine Russe – 36 rue de Rennes - 59200 TOURCOING (districtnc@orange.fr)** avec le bordereau Extranat validé récapitulatif par chèque à l'ordre du Comité du Nord de Natation.

Afin d'assurer le bon déroulement du Meeting, le comité organisateur se réserve le droit de refuser des engagements et de modifier les horaires de la compétition.

RECOMPENSES :

Les 3 premières filles et les 3 premiers garçons seront récompensés par 1 médaille à l'issue de chaque épreuve de 50 m.

Les 3 premières filles et les 3 premiers garçons de la finale A du 200 4N seront récompensés par un bon d'achat.

OFFICIELS & AMENDES :

Un officiel par réunion pour chaque club à partir de 6 (inclus) engagements dans cette réunion. Amende de 30 € par manquement constaté (Articles 3.2, 6 et 9.1 du règlement).

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : patrice.payen@wanadoo.fr
- M. Jean-Philippe RETHORE : natation.course@nordnatation-ffn.net

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL & MEETING DU NORD OPEN

DATE : LES 7 & 8 MAI (A DUNKERQUE)

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u> <u>VIA EXTRANAT.FR</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition individuelle et de relais à centre unique	6 € par épreuve 10 € par relais MAXI : 6 par nageur non compris les relais	Bassin de 50 mètres 2 journées 4 réunions	12- 13 ans (Nés en 2003 & 2004) 14 - 15 ans (Nés en 2001 & 2002) 16 - 17 ans (Nés en 1999 & 2000) 18 ans & plus (Nés en 1998 & avant)

NOTE IMPORTANTE :

Le championnat du Nord open été est l'une des trois « dates de rappel » instaurées par le Comité Départemental cette saison (voir paragraphe 7.1 du Règlement général des compétitions de natation). Conformément aux dispositions prévues à ce paragraphe, les nageurs du(des) club(s) n'étant pas à jour de leurs dettes ne seront pas autorisés à prendre part à ce championnat.

La date limite pour le paiement des dettes est fixée à avant la première réunion, soit avant le début de la compétition le samedi matin. Au-delà, il serait trop tard.

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le Comité Départemental concerné suivant candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par la Commission Départementale Natation Course concernée, suivant le nombre d'engagements.

Ils seront consultables sur le site internet du Comité Départemental (www.nordnatation-ffn.net).

ENGAGEMENTS :

Les engagements se font exclusivement via Extranat.fr.

Nombre d'engagement limités à 6 (six) par nageurs, relais non-compris.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Compétition réservée aux nageurs et nageuses ayant réalisé **au moins dans une épreuve** le temps de la grille qualificative (grille de référence du Meeting 2015/2016) de leur catégorie d'âge la saison précédente (2014-2015) ou depuis le début de la saison 2015-2016.

Pour la catégorie Benjamine se référer à la grille Minime.

Les engagements erronés (hors critères de qualification) ne seront pas pris en compte. Cependant, les droits de ces engagements resteront acquis au Comité Départemental (paragraphe 2.2, dernier alinéa du Règlement général des compétitions de natation).

Aucune modification ou ajout, même hors classement, après la date limite ou sur place le jour de la compétition ne sera accepté (paragraphe 2.2, 3^{ème} alinéa du Règlement général des compétitions de natation).

PROGRAMME :

Principe des séries nagées le matin avec classement au temps par catégories d'âge et finales «toutes catégories pour les 50, 100 et 200 mètres dans tous les styles de nages.

Les 400 NL sont nagées les après-midi en début de réunion, classement au temps.

SAMEDI MATIN	SAMEDI APRES-MIDI	DIMANCHE MATIN	DIMANCHE AP-MIDI
	400 NL Messieurs		400 NL Dames
200 NL Dames	Finales B & A	200 NL Messieurs	Finales B & A
200 Brasse Messieurs	Finales B & A	200 Brasse Dames	Finales B & A
100 Dos Dames	Finales B & A	100 Dos Messieurs	Finales B & A
100 Pap Messieurs	Finales B & A	100 Pap Dames	Finales B & A
200 4N Dames	Finales B & A	200 4N Messieurs	Finales B & A
50 NL Messieurs	Finales B & A	50 NL Dames	Finales B & A
50 Pap Dames	Finales B & A	50 Pap Messieurs	Finales B & A
200 Dos Messieurs	Finales B & A	200 Dos Dames	Finales B & A
100 NL Dames	Finales B & A	100 NL Messieurs	Finales B & A
100 Brasse Messieurs	Finales B & A	100 Brasse Dames	Finales B & A
200 Pap Dames	Finales B & A	200 Pap Messieurs	Finales B & A
50 Dos Messieurs	Finales B & A	50 Dos Dames	Finales B & A
50 Brasse Dames	Finales B & A	50 Brasse Messieurs	Finales B & A
4X100 NL Messieurs	Finales B & A	4X100 NL Dames	Finales B & A

RECOMPENSES :

Bon d'achat de 25 € au 1^{er}, 20 € au 2^{ème} et 15 € au 3^{ème} de la finale A et 400 NL toutes catégories.

Relais : trophée aux trois premiers

OFFICIELS & AMENDES :

La liste des officiels nécessaires par club sera consultable sur le site internet du Comité.

Un officiel par réunion pour chaque club à partir de 6 (inclus) engagements dans cette réunion.

Amende de 30 € par manquement constaté.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : patrice.payen@wanadoo.fr
- M. Jean-Philippe RETHORE : natation.cOURSE@nordnatation-ffn.net

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

GRILLE MEETING 2015 - 2016

MESSIEURS

Epreuves	MINIMES 14-15 ANS	CADETS 16-17ANS	JUNIORS SENIORS 18 ANS ET PLUS
50 Nage libre	30.00	29.00	27.50
100 Nage libre	1.06.00	1.03.50	59.50
200 Nage libre	2.28.00	2.18.00	2.12.00
400 Nage libre	5.15.00	5.00.00	4.55.00
50 Dos	35.50	34.00	33.00
100 Dos	1.16.00	1.14.00	1.10.00
200 Dos	2.45.00	2.40.00	2.35.00
50 Brasse	38.50	37.50	36.50
100 Brasse	1.25.00	1.20.50	1.19.00
200 Brasse	3.00.00	2.55.00	2.50.00
50 Papillon	33.50	32.50	31.00
100 Papillon	1.15.00	1.12.50	1.09.00
200 Papillon	2.45.00	2.40.00	2.35.00
200 4 Nages	2.45.00	2.40.00	2.35.00

DAMES

50 Nage libre	33.50	32.50	32.00
100 Nage libre	1.11.50	1.10.00	1.09.00
200 Nage libre	2.35.00	2.30.00	2.25.00
400 Nage libre	5.15.00	5.10.00	5.00.00
50 Dos	38.50	38.00	37.50
100 Dos	1.25.00	1.20.50	1.19.00
200 Dos	3.00.00	2.55.00	2.50.00
50 Brasse	44.00	42.50	42.00
100 Brasse	1.32.00	1.30.00	1.26.00
200 Brasse	3.15.00	3.10.00	3.10.00
50 Papillon	37.00	36.50	36.00
100 Papillon	1.25.00	1.18.00	1.16.00
200 Papillon	3.10.00	3.00.00	2.55.00
200 4 Nages	3.00.00	2.55.00	2.45.00

Temps de référence réalisé en bassin de 25 mètres

MEETING DEPARTEMENTAL QUALIFICATIF

DATE : 14 & 15 MAI 2016

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u> VIA EXTRANAT.FR	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition individuelle à centre unique	3 € par épreuve	Bassin de 25 mètres 2 journées 4 réunions	14 - 15 ans (Nés en 2001 & 2002) 16 - 17 ans (Nés en 1999 & 2000) 18 ans & plus (Nés en 1998 & avant)

COMPETITION QUALIFICATIVE POUR LES CHAMPIONNATS REGIONAUX et le MEETING DEPARTEMENTAL NORD OPEN NON OUVERTE AUX QUALIFIES N2 ET AUX NAGEURS DE SERIES NATIONALES

NOTE IMPORTANTE :

Le Meeting Départemental Qualificatif est l'une des trois « dates de rappel » instaurées par le Comité Départemental cette saison. Conformément aux dispositions prévues à ce paragraphe, les nageurs du (des) club(s) n'étant pas à jour de leurs dettes ne seront pas autorisés à prendre part à ce championnat.

La date limite pour le paiement des dettes est fixée à avant la première réunion, soit avant le début de la compétition le samedi matin. Au-delà, il serait trop tard.

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le Comité Départemental suivant candidatures.

HORAIRES :

Voir Programme ci-après.

ENGAGEMENTS :

Les engagements se font exclusivement *via* Extranat.fr.

OFFICIELS & AMENDES :

Un officiel par réunion pour chaque club à partir de 6 (inclus) engagements dans cette réunion.
Amende de 30 € par manquement constaté.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Les nageurs pourront participer à toutes les épreuves sous réserve d'avoir validé une performance dans la base informatique (de l'année précédente ou en cours) dans chaque épreuve à laquelle le nageur désire s'inscrire.

DONC PAS D'ENGAGEMENTS AVEC DES PERFORMANCES « SAISIES MANUELLES » et donc ENGAGEMENTS AVEC DES PERFORMANCES REFERENCEES.

PROGRAMME :

(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

1^{ère} réunion : samedi matin	2^{ème} réunion : samedi après-midi
OP : 7 h 30 - DE : 9 h 00	OP : 14 h 30 - DE : 16 h 00
50 m papillon dames (séries) 50 m papillon messieurs (séries) 50 m dos dames (séries) 50 m dos messieurs (séries) 200 m dos dames (séries) 200 m dos messieurs (séries) 100 m nage libre dames (séries) 100 m nage libre messieurs (séries) 100 m brasse dames (séries) 100 m brasse messieurs (séries) 100 m papillon dames (séries) 100 m papillon messieurs (séries) 200 m 4 nages dames (séries) 200 m 4 nages messieurs (séries) 800 m nage libre dames (séries) 1500 m nage libre messieurs (séries)	50 m papillon dames (finales B, A) 50 m papillon messieurs (finales B, A) 50 m dos dames (finales B, A) 50 m dos messieurs (finales B, A) 200 m dos dames (finales B, A) 200 m dos messieurs (finales B, A) 100 m nage libre dames (finales B, A) 100 m nage libre messieurs (finales B, A) 100 m brasse dames (finales B, A) 100 m brasse messieurs (finales B, A) 100 m papillon dames (finales B, A) 100 m papillon messieurs (finales B, A) 200 m 4 nages dames (finales B, A) 200 m 4 nages messieurs (finales B, A) 400 m nage libre dames 400 m nage libre messieurs

3^{ème} réunion : dimanche matin	4^{ème} réunion : dimanche après-midi
OP : 7 h 30 - DE : 9 h 00	OP : 14 h 30 - DE : 16 h 00
50 m brasse dames (séries) 50 m brasse messieurs (séries) 50 m nage libre dames (séries) 50 m nage libre messieurs (séries) 200 m nage libre dames (séries) 200 m nage libre messieurs (séries) 200 m brasse dames (séries) 200 m brasse messieurs (séries) 200 m papillon dames (séries) 200 m papillon messieurs (séries) 100 m dos dames (séries) 100 m dos messieurs (séries) 1500 m nage libre dames (séries) 800 m nage libre messieurs (séries)	50 m brasse dames (finales B, A) 50 m brasse messieurs (finales B, A) 50 m nage libre dames (finales B, A) 50 m nage libre messieurs (finales B, A) 200 m nage libre dames (finales B, A) 200 m nage libre messieurs (finales B, A) 200 m brasse dames (finales B, A) 200 m brasse messieurs (finales B, A) 200 m papillon dames (finales B, A) 200 m papillon messieurs (finales B, A) 100 m dos dames (finales B, A) 100 m dos messieurs (finales B, A) 400 m 4 nages dames 400 m 4 nages messieurs

RECOMPENSES :

Médaille aux 3 premiers de chaque finale A Toutes Catégories confondues et aux 3 premiers des 400, 800 et 1500 NL et 400 4 Nages.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : patrice.payen@wanadoo.fr
- M. Jean-Philippe RETHORE : natation.course@nordnatation-ffn.net

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

HORAIRES :

Déterminés par le responsable de District.



NATATHLO 11 ans NATATHLON 10 ans et moins

DATE : 22 MAI 2016

(→ FINALE REGIONALE : LE DIMANCHE 19 JUIN 2016)

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIE D'AGE</u>
Compétition individuelle à centre unique	VIA EXTRANAT.FR 8,00 € par nageur	Bassin de 25 mètres 2 réunions	11 ans (Nés en 2005) 10 ans & moins (Nés en 2006 & après)

NOTE IMPORTANTE :

Le Comité du Nord organisera pour les clubs du Nord les 3 Plots « Natathlon 11 Ans » et « Natathlon 10 Ans et moins » sur **un seul lieu et sur une journée.**

Dates prévues :

Dimanche 7 Février

Dimanche 6 Mars

Jeudi 22 Mai

Les 3 plots des Natathlons « 11 ans » et « 10 ans & moins » se dérouleront de février à mai et ne seront ouverts qu'aux **40 premiers Nageurs et 40 premières Nageuses « 10 ans & moins »** et aux **40 premiers Nageurs et aux 40 premières Nageuses « 11 ans »** en fonction du classement cumulé aux points sur les épreuves du 50 NL, 100 4N, 200 NL édité par nos soins fin Janvier.

Donc ne pourront participer que 160 nageurs sur chaque plot.

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le Comité Départemental suivant candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par la Commission Départementale Organisation, suivant le nombre d'engagements. Ils seront consultables sur le site du Comité Départemental (www.nordnatation-ffn.net).

ENGAGEMENTS :

Les engagements se font exclusivement via Extranat.fr

À chacun des trois plots, le club devra engager chacun de ses nageurs « 10 ans & moins » sur **trois épreuves minimum du programme dont obligatoirement le 200 NL.**

À chacun des trois plots, le club devra engager chacun de ses nageurs « 11 ans » sur **trois épreuves minimum du programme dont obligatoirement le 400 NL.**

Les 200 et 400 seront nagés 2 par ligne d'eau

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Tous les nageurs - sans exception - doivent être titulaires de l'ENF3 Pass'Compétition natation course.

PROGRAMME :

Toutes les épreuves sont proposées à chaque plot.

1^{ère} Réunion	2^{ème} Réunion
50 NL filles (séries 10 ans & moins)	50 Brasse garçons (séries 10 ans & moins)
100 NL filles (séries 11 ans)	100 Brasse garçons (séries 11 ans)
50 NL garçons (séries 10 ans & moins)	50 Brasse filles (séries 10 ans & moins)
100 NL garçons (séries 11 ans)	100 Brasse filles (séries 11 ans)
50 Papillon filles (séries 10 ans & moins)	50 Dos garçons (séries 10 ans & moins)
100 Papillon filles (séries 11 ans)	100 Dos garçons (séries 11 ans)
50 Papillon garçons (séries 10 ans & moins)	50 Dos filles (séries 10 ans & moins)
100 Papillon garçons (séries 11 ans)	100 Dos filles (séries 11 ans)
200 NL filles (séries 10 ans & moins)	200 NL garçons (séries 10 ans & moins)
400 NL filles (séries 11 ans)	400 NL garçons (séries 11 ans)

CLASSEMENT SPECIFIQUE DE LA COMPETITION :

À l'issue de chaque plot, l'organisateur publiera le classement relatif à la compétition.

Pour être classé, un nageur devra avoir participé à toutes les épreuves à l'issue des trois plots du Natathlon.

NB - La disqualification dans une ou plusieurs épreuves n'empêche pas de figurer dans le classement.

OFFICIELS & AMENDES :

La liste des officiels nécessaires par club sera consultable sur le site internet du Comité.

Un officiel par réunion pour chaque club à partir de 6 (inclus) engagements dans cette réunion. Amende de 30 € par manquement constaté.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : patrice.payen@wanadoo.fr
- M. Jean-Philippe RETHORE : natation.course@nordnatation-ffn.net

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u> VIA <u>EXTRANAT.POCKET</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIE D'AGE</u>
Compétition individuelle de district	2,5 € par nageur	Bassin de 25 mètres 1 réunion	11 ans & moins (Nés en 2005 & après)

OBJECTIF :

Compétition ouverte aux nageurs possesseurs du « Pass'Compét » non qualifiés aux Natathlons « 11 ans » et « 10 ans & moins » reprenant les épreuves du Natathlon (pour être classé au Natathlon départemental « 10 ans & moins » il suffira de nager sur les deux dernières Journées Avenirs les 5 épreuves du programme Natathlon, soit 50 NL, 50 D, 50 B, 50 P et 200 NL.

Et pour être classé au Natathlon Départemental 11 ans, il suffira de nager sur ces 2 journées 100 NL, 100 D, 100 B, 100 P et 400 NL.

Sera organisée une épreuve de 100 4N « Pass'Compét » lors de cette 4^{ème} Journée

Comme les trois premières, cette 4^{ème} Journée Avenirs est ouverte à tous les nageurs licenciés titulaires ou non du « Pass'Compét »

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par le responsable de District.

PROGRAMME :

100 NL (2005), 50 P (2006/2007), 200 NL (2006/2007), épreuve du 100 4N « Pass'Compét », 100 B (2005), 50 D (2006/2007)

OFFICIELS :

Minimum : 1 officiel par club + 1 ENF3 pour les clubs engageant des nageurs pour le Pass'Compét.

Toutefois, le responsable de District peut décider d'un nombre supérieur d'officiels à fournir par club.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : patrice.payen@wanadoo.fr
- M. Jean-Philippe RETHORE : natation.course@nordnatation-ffn.net

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

COUPE TRISTRAM : FINALE

DATE : 5 JUIN 2016

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition par équipe à centre unique	VIA EXTRANAT.FR Gratuité des engagements	Bassin de 25 mètres 1 réunion	11 ans & moins (Nés en 2005 & après)

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le Comité Départemental suivant candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par la Commission Départementale Organisation.

PROGRAMME :

50 Papillon - 50 Dos - 50 Brasse - 50 NL - PAUSE DE 15 min - 4 x 100 NL

ENGAGEMENTS :

Equipes qualifiées en fonction du nombre de lignes du bassin. (3 séries au maximum).

LES ENGAGEMENTS DES REMPLACANTS SE FERONT SUR EXTRANAT.FR.

Un 50 NL sera organisé pendant la pause pour faire nager les remplaçants (au maximum 1 par équipe).

REGLEMENT SPORTIF :

Chaque équipe est composée de 4 nageurs ou 4 nageuses uniquement (pas d'équipe mixte).

Un nageur par épreuve individuelle. Les 4 mêmes nageurs constituent le relais.

Un(e) seul(e) remplaçant(e) par équipe peut être engagé sur 50 NL nagé à l'entracte.

Les courses seront nagées selon le temps d'engagement (à fournir en inscrivant l'équipe).

La composition d'une équipe finaliste peut-être différente de celle de l'équipe qui s'est qualifiée.

Tous les nageurs inscrits (remplaçants compris) doivent être titulaires du « Pass'Compét »

CLASSEMENT :

Il est établi au cumul des points obtenus **à la table de cotation** par chaque nageur, les points du relais ne sont pas doublés. En cas d'égalité du total des points entre des équipes le temps du relais départagera les équipes ex aequo pour le classement de la finale.

RECOMPENSES :

Coupes et médailles aux 6 meilleures équipes. La coupe TRISTRAM au premier club addition des points des équipes premières filles et garçons. Pour l'attribution de la Coupe en cas d'égalité de points entre 2 clubs l'addition des performances des 2 relais départageront les clubs.

OFFICIELS & AMENDES :

Chaque club ayant une équipe participante devra fournir au moins un officiel.

Amende de 30 € par manquement constaté.

RESULTATS :

Envoyer le tout par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : patrice.payen@wanadoo.fr
- M. Jean-Philippe RETHORE : natation.cOURSE@nordnatation-ffn.net

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net



« COUPE CH'TICARDIE »
NATATHLON 11 ans
NATATHLON 10 ans et moins
FINALE REGIONALE
DATE : 3 JUILLET 2016

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u> VIA EXTRANAT.FR	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIE D'AGE</u>
Compétition Régionale individuelle à centre unique		Bassin de 50 mètres 2 réunions minimum	11 ans (Nés en 2005) 10 ans & moins (Nés en 2006 & après)

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le Comité Régional suivant candidatures.

Cette compétition sert de finale régionale (Nord/Pas-de-Calais & Picardie) aux Natathlons 13 ans, 12 ans, 11 ans et 10 ans & moins.

TITRE 7 : NATATION SYNCHRONISEE

REGROUPEMENT TECHNIQUE 1

Date : 24 janvier 2016

Lieu : à déterminer

Nageuses concernées : nageuses ayant validé le pass sport de l'eau et n'ayant pas encore validé la propulsion technique des journées découvertes et/ou la propulsion ballet

Objectif : travail des déplacements de base en natation synchronisée

Obligation d'encadrement : les nageuses doivent obligatoirement être encadrées par un entraîneur à raison d'un entraîneur (1) pour trois (3) nageuses

Effectif maximum : 30 nageuses

REGROUPEMENT TECHNIQUE 2

Date : 27 mars 2016

Lieu : à déterminer

Nageuses concernées : nageuses ayant validé le pass sport de l'eau et n'ayant pas encore validé l'épreuve technique des journées découvertes

Objectif : travail des figures de base en natation synchronisée

Obligation d'encadrement : les nageuses doivent obligatoirement être encadrées par un entraîneur à raison d'un entraîneur (1) pour trois (3) nageuses

Effectif maximum : 30 nageuses

JOURNEES DECOUVERTES + PREPARATION CHALLENGE

Date : 29 mai 2016

Lieu : à déterminer

JOURNEES DECOUVERTES (si le nombre d'officiel est suffisant)

Nageuses concernées : nageuses nées en 2004 2005 2006 et 2007 non titulaire des épreuves de propulsion technique, technique ou du pass compétition natation synchronisée

Engagements : 5 € par nageuse

Epreuves : propulsion technique, propulsion ballet, technique découverte

Classement par année d'âge et par club : pourcentage d'épreuves validées par club

PREPARATION CHALLENGE

Nageuses concernées : ballets challenge

Présentation des ballets en maillot d'entraînement et bonnet

Puis retour des entraîneurs et officiels

Effectif maximum : 2 ballets par club

TITRE 8 : ECOLE DE LA NATATION FRANCAISE

« PASS'SPORTS DE L'EAU » (E.N.F. 2)

RAPPEL DU CAHIER DES CHARGES.

« L'organisation du « Pass'sports de l'eau » peut être confiée à la structure agréée E.N.F possédant au moins un titulaire de la formation d'évaluateur ENF2, sous la responsabilité et en la présence d'un représentant d'une entité territoriale déconcentrée ou géographique (départementale ou régionale) de la fédération de tutelle, lui-même titulaire de l'évaluateur ENF2. »

ORGANISATION.

ATTENTION A LA BONNE LECTURE ET COMPREHENSION DE CE CHAPITRE. EN EFFET, TOUTE DEMANDE D'ORGANISATION QUI NE SERAIT PAS EXPRESSEMENT ADRESSEE A Mlle NOULARD, COMME INDIQUE CI-DESSOUS, **POURRAIT ETRE REFUSEE.**

Une demande d'organisation (formulaire disponible sur le site internet du Comité Département Nord de Natation) doit être envoyée par messagerie à marie-noelle.noulard@wanadoo.fr **au plus tard un (1) mois avant la date prévue de la session.**

Cette demande précisera :

- la date et lieu de la session
- la liste des évaluateurs et assistants évaluateurs qui seront présents lors de la session
- le nombre d'enfants engagés
- le type d'épreuves organisées

Le Comité Départemental accordera l'organisation et nommera, parmi les évaluateurs, un délégué territorial responsable de la session.

DELEGUE TERRITORIAL.

Rôle du délégué territorial autorisé à organiser une session

- il a en charge l'organisation administrative et matérielle des sessions
- il est garant du respect des conditions de passage des tests
- il envoie les fiches bilans au comité départemental

REPRESENTATION DU COMITE DEPARTEMENTAL.

Dans la mesure de ses possibilités, le Comité Départemental Nord de Natation peut également, déléguer un membre de son Comité Directeur lors d'une session.

TITRE 9 : WATER-POLO

LE CALENDRIER DES REGROUPEMENTS, STAGES ET COMPETITIONS DES EQUIPES DEPARTEMENTALES DE WATER-POLO N'ETANT PAS ENCORE DEFINITIVEMENT ARRETE, IL SERA COMMUNIQUE AUX CLUBS CONCERNES DES QUE POSSIBLE, ULTERIEUREMENT DANS LA SAISON.

Catégorie « 11 ans & moins ».

(joueurs nés en 2005, 2006 et 2007 avec simple sur classement, avec mixité)

Objectif :

Participer au programme défini par le Comité de la Zone Nord Est, préparer la continuité entre les 11 ans, 12 ans et l'équipe Régionale ; permettre à des jeunes poloïstes de participer à leur première sélection et d'aborder leur première compétition au-delà de leur sélection de club.

Problématique :

Lors des compétitions précédentes, nos équipes ont gagné tous leurs matches avec des scores fleuves, sans intérêt pour les équipes du Nord et les équipes adverses.

Solution :

Afin d'offrir à nos équipes davantage d'opposition, une des solutions est de décaler (que pour les équipes du Nord) les années d'âge. En conséquence, la constitution des équipes du nord 11 ans seraient constitués d'une grosse majorité de joueurs nés en 2005.

Catégorie « 12 ans & moins ».

(joueurs nés en 2004, 2005 et 2006 avec simple sur classement, avec mixité)

Objectif :

Participer au programme défini par le Comité de la Zone Nord Est, préparer la continuité en vue des sélections en équipe régionale ; permettre à des jeunes poloïstes de participer à des sélections, d'aborder et d'appréhender la compétition d'un niveau supérieur au-delà de leur sélection de club ; L'objectif reste de conserver nos titres acquis lors des précédentes années sachant que les autres départements se développent.

Problématique :

Lors des compétitions précédentes, nos équipes ont gagné tous leurs matches avec des scores fleuves, sans intérêt pour les équipes du Nord et les équipes adverses.

Solution retenue :

Afin d'offrir à nos équipes davantage d'opposition, la solution retenues est de décaler (que pour les équipes du Nord) les années d'âge. En conséquence, la constitution de l'équipe ou des équipes du nord 12 ans serai(en)t formée(s) d'une grosse majorité de joueurs nés en 2004 et 2005 (avec simple sur classement) selon le règlement de la compétition.